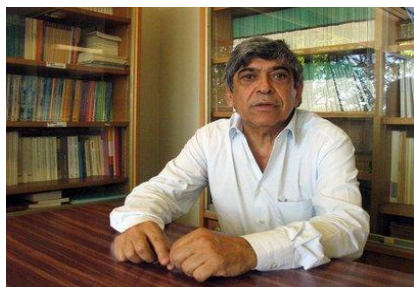


LEXIQUE



Afrique	La décolonisation	2010.06.06
Afrique	Prix UNESCO-Obiang	2010.06.08
Afrique	Mondial 2010 Un test pour le continent	2010.06.08
Afrique	La Chine et l'UA célèbrent l'achèvement structure principale centre de conférence moderne UA	2010.06.08
Amériques	NO VOLVERAN - La révolution vénézuélienne et la lutte pour le socialisme	2010.06.08
Consommation	Du vin de palme traditionnel mis en bouteille sur place	2010.06.04
Diaspora	K. Epou La justice de Faure Double standard, c'est deux poids deux mesures, c'est corrompu	2010.06.08
Diaspora	Déclaration du M05 sur la dissolution de l'OBUTS	2010.06.08
Economie	Togo nécessité d'une nouvelle perception de la crise financière et économique en Afrique	2010.06.08
Economie	Tourisme UEMOA - Togo - Une politique du tourisme ambitieuse	2010.06.07
Economie	Don de 16,3 millions de dollars de la Banque mondiale au Togo	2010.06.08
Économie	15% des Togolais connectés à internet en 2015	2010.06.08
Finances	Dynamique des réformes	2010.06.08
Gouvernance	Politique DÉBAT Togo/Gabon Quand Faure Gnassingbé et Ali Bongo forcent l'admiration	2010.06.08
Médias	Liberté de presse procès des journaux ce matin	2010.06.08
Politique	Les choses s'annoncent difficiles pour Fabre à Paris	2010.06.08
Politique	Gouvernement Houngbo II et perspectives politiques du Togo	2010.06.08
Politique	TOGO Manœuvres politiciennes - Grande offensive pour casser la contestation	2010.06.08
Politique	TOGO Le CAR embrouille	2010.06.08
Politique	Droits de l'Homme La dissolution d'OBUTS est contraire au droit, s'exclame Agbéyomé KODJO	2010.06.08
Politique	TOGO Tentative de dissolution D'OBUTS : apologie de la perversion et du cynisme politique	2010.06.07
Politique	Togo Le Frac monte le ton contre les manœuvres du pouvoir	2010.06.07
Politique	Togo « A l'UFC, nous n'avons pas de président fondateur ! »	2010.06.07
Politique	Analyse du GRAD: Le Togo est-il toujours en crise ? Que faire ?	2010.06.08
Politique	La double face de Gilchrist Olympio	2010.06.08
Politique	Déclaration solennelle du cabinet du président national de l'UFC	2010.06.08
Politique	Togo Le nouveau gouvernement obtient le vote de confiance du Parlement	2010.06.05
Politique	Gilchrist OLYMPIO serait-il le fossoyeur du changement au Togo Gilchrist n'est pas un imbécile	2010.06.07
Politique	Guerre à l'UFC : Un député proche de Gilchrist OLYMPIO séquestré par des militants	2010.06.07
Santé	La césarienne gratuite à partir de juillet prochain	2010.06.07
Sécurité	Togo Les gendarmes ne font plus la sécurité des manifestations du FRAC	2010.06.06
Economie	Du vin de palme traditionnel mis en bouteille sur place	2010.06.04
Réfugiés	Togo le HCR aide les réfugiés ghanéens et apaise des tensions entre eux	2010.06.08
Réfugiés	GHANA Faire baisser les tensions entre réfugiés ghanéens	2010.06.07



Albert Bourgy : « Dire que l'indépendance a été octroyée aux pays africains par la France, c'est de la foutaise. Ils ont dû se battre pour ça. »

Publié le dimanche 06 juin 2010 à 11H00 Où en est la démocratie dans les anciennes colonies françaises d'Afrique noire ?

Incontestablement, on ne peut pas nier des avancées en matière de démocratie depuis le début des années 90. La fin de la Guerre froide a sonné le glas des partis uniques. C'est l'époque où se mettent un peu partout en place des régimes de transition vers la démocratie fondée sur le respect des libertés individuelles et collectives. En Côte d'Ivoire, au Gabon, d'impressionnantes manifestations populaires ouvrent la voie au pluralisme. Ça a été une traînée de poudre dans la quinzaine de pays qui constituaient l'empire colonial français en Afrique.

Mais entre 1960, époque de la décolonisation, et 1990, que s'était-il passé ?

Tout simplement, les régimes de partis uniques. Certes, dès 1960, les nouvelles constitutions africaines calquées sur la Constitution française proclamaient les libertés, mais dans les faits, les militaires arrivent rapidement au pouvoir. Ça commence par un coup d'État au Togo en 1963. Partout, les militaires imposent des régimes marxistes-léninistes qui n'avaient du reste de marxistes que le nom.

Et la France laisse faire...

Non seulement, elle laisse faire mais elle pousse parfois les militaires à prendre le pouvoir. En Centrafrique, Bokassa en offre l'exemple fin 1966, puis Eyadéma en 1967 au Togo, lequel restera en place pendant près de 40 ans. Partout, les élections ne sont que de simples formalités administratives. Il est donc vrai que ce système a été largement adoubé, protégé même, par la France, parfois sous la forme d'interventions militaires.

En fermant les yeux, entend-elle protéger ses intérêts économiques ?

Pas seulement. Lorsqu'elle instaure en 1960 le dispositif de coopération, il est clair que la France met en place une forme de contrepartie de la reconnaissance de l'indépendance. À gauche comme à droite, l'idée coloniale est alors fortement ancrée dans la classe politique française, de De Gaulle à Mitterrand. Tout est fait pour encadrer la revendication d'indépendance et faire en sorte qu'elle ne remette pas en cause l'influence française dans ses anciennes possessions africaines.

La coopération est donc une colonisation bis ?

Elle en est en tout cas le prolongement. Michel Debré, alors Premier ministre, avait été clair : « Indépendance et coopération ne vont pas l'un sans l'autre », avait-il écrit au premier président gabonais. Cette coopération a tout de même permis d'éviter des drames, comme en Algérie ou en Indochine...

Détrompez-vous. Les luttes anti-coloniales ont donné lieu en Afrique à des répressions terribles.

Madagascar, en 1947, c'est plusieurs dizaines de milliers de morts. Personne n'en sait plus rien. Il faudra bien un jour que la France revisite cette histoire-là. Au Cameroun, la répression a été farouche. Dire que l'indépendance a été octroyée, c'est de la foutaise. La France n'aurait jamais cédé en Afrique s'il n'y avait pas eu l'Algérie, la conférence de Bandoung, le poids des Nations unies...

Malgré tout, la démocratie africaine se porte-t-elle mieux aujourd'hui ?

Oui et non. Si on voit apparaître, dès 1990, des phénomènes politiques nouveaux (l'alternance, le multipartisme, l'encadrement de la fonction présidentielle, la limitation du nombre et de la durée des mandats, la transparence des processus électoraux), depuis dix ans, ces acquis sont de plus en plus rognés.

Peu à peu, on revient à la pérennisation du pouvoir, aux scrutins opaques, aux dérives présidentielistes. Cela dit, l'exercice des libertés est beaucoup plus important qu'auparavant. Je pense notamment à la liberté de la presse. Il y a 20 quotidiens à Dakar, huit à Bamako... Pour résumer, le rideau institutionnel est baissé mais les acquis démocratiques en Afrique sont aujourd'hui réels et irréversibles.

Comment va la France-Afrique ?

Pas si mal, même si un nouvel élément de taille est intervenu : la mondialisation. En Afrique, la France n'est plus seule. La Chine, l'Inde, le Brésil, les monarchies pétrolières sont arrivées et notre pays n'a plus les moyens de ses ambitions. La concession du port de Dakar, par exemple, vient d'échapper à Bolloré au profit de Dubaï. L'Afrique est engagée dans des espaces de solidarité qui mettent à mal la France-Afrique.

Propos recueillis par Gilles GRANDPIERRE



Afrique Prix UNESCO-Obiang

Louons toute bonté !

Après donc le non moins controversé prix Kadhafi pour les droits de l'homme, bonjour le contesté "Prix international UNESCO-Obiang Nguema Mbasogo pour la recherche en sciences de la vie", créé par le maître absolu de la Guinée-Equatoriale et financé par sa Fondation pour la conservation de la vie : 3 millions de dollars US, soit la moitié pour le lauréat, le reste pour les charges de fonctionnement.

Problème pour les droits-de-l'homme : le prix UNESCO-Obiang a beau être "destiné à récompenser les projets de recherche scientifique et les activités d'un individu, de plusieurs individus ; d'une institution, d'une autre entité ou d'une organisation non gouvernementale dans le domaine des sciences de la vie, et qui mènent à l'amélioration de la qualité de la vie humaine" selon l'ex-DG de l'UNESCO Koïchiro Matsuura, c'est par quelqu'un de "largement soupçonné de corruption et d'atteintes aux libertés" qu'il est financé, et en son nom qu'il est attribué.

Même que, à les lire, "s'il y a un moyen pour l'UNESCO de se tirer une balle dans le pied, c'est bien en offrant sa crédibilité au président Obiang, dont le bilan, entaché de corruption et d'abus, semble aller contre ce que l'organisation représente précisément".

Lust but not least, la chercheuse Lisa Misol à l'observatoire des droits de l'homme Human Rights Watch trouve justement que ces "3 millions de dollars pourraient servir à améliorer la qualité de la vie en Guinée Equatoriale", la plupart des indicateurs de santé et de la qualité de la vie classant ce pays dans les derniers rangs mondiaux.

Face à toutes les réserves relatives au prix UNESCO-Obiang, même si on ne peut que dire certes, certes, on peut tout de même se poser des questions : un dictateur, un tyran, un sanguinaire, un terroriste, un voleur n'ont-ils pas le droit de faire preuve de bonté ? Ne doit-on pas louer le moindre bien avec la même vigueur que celle avec laquelle on blâme le moindre mal ? Même la pure et simple hypocrisie n'est-elle pas déjà un hommage du vice à la vertu ?

Rabi Mitbkèta

LE TEMPS Afrique Mondial 2010 Un test pour le continent

[Ignace Jeannerat](#) samedi 5 juin 2010

Le continent africain abrite aujourd'hui un habitant de la Terre sur huit. En 2050, ce sera un sur cinq. Pour la première fois, enfin dira-t-on, l'organisation d'une épreuve sportive mondialisée est confiée à ce continent

Le continent africain abrite aujourd'hui un habitant de la Terre sur huit. En 2050, ce sera un sur cinq. Pour la première fois, enfin dira-t-on, l'organisation d'une épreuve sportive mondialisée est confiée à ce continent. C'est à la fois la correction d'une injustice, une marque de confiance et un défi.

En juillet 2000, dans des conditions de vote rocambolesques, la FIFA avait préféré l'Allemagne (12 voix contre 11) à l'Afrique du Sud. En mai 2004, l'injustice a été corrigée, au détriment du Maroc et de l'Egypte. Un choix très symbolique qui était une reconnaissance envers le dynamisme de la «nation arc-en-ciel» et l'immense personnalité de Nelson Mandela et la politique qu'il incarne.

Choisir l'Afrique du Sud était aussi un défi, eu égard aux problèmes à affronter: violences, accès à l'eau et au logement, chômage record, infrastructures lacunaires, fractures ethniques. Et quelque part aussi un défi adressé à l'Afrique elle-même. L'organisation de ce Mondial peut apparaître comme une forme de test. En cas de succès, la crédibilité de l'Afrique du Sud, et au-delà de l'Afrique, en sortira grandie.

Selon le constat de Boubacar Boris Diop, écrivain sénégalais qui s'exprime en page 12, l'Afrique du Sud a les nerfs à vif. Elle ressent en elle-même cette pression, car il n'est pas facile de jouer sa réputation et celle de tout un continent sur un seul tournoi sportif. L'Afrique du Sud, note-t-il, se sent observée jusqu'à l'indécence et sait qu'aucune erreur ne lui sera pardonnée. Avant le Mondial, en raison de la facture astronomique des chantiers, de la corruption qui y a sévi et de la psychose sécuritaire. Pendant et après, au vu du déroulement sportif, de la fréquentation, de l'ambiance et d'éventuels incidents.

Reste qu'avant de faire bruyamment la leçon à Pretoria pour les gaspillages et une réelle désinvolture financière dans la conduite des chantiers, on devrait se souvenir d'autres épisodes peu glorieux: par exemple Montréal 1976, Athènes 2004 ou les prochains Jeux de Londres 2012. Comme le dit un proverbe éthiopien, «le singe qui ne voit pas son derrière se moque des autres singes»...

Chine-Nouvelle.com Afrique La Chine et l'UA célèbrent l'achèvement structure principale centre de conférence moderne UA

La Chine et l'Union africaine (UA) ont célébré mercredi l'achèvement réussi de la structure principale du centre de conférence moderne de l'UA par la compagnie chinoise CSCEC, avec l'aide du gouvernement chinois à Addis Abeba en Éthiopie.

Cette cérémonie a eu lieu en présence d'Erastus Mwencha, vice-président de la Commission de l'Union africaine (CUA), de l'ambassadeur chinois en Éthiopie Gu Xiaojie et d'autres hauts responsables des deux parties ainsi que du gouvernement éthiopien. Dans son discours à cette occasion, Song Sudong, chef de l'équipe technique d'ingénieurs de la Chine, a déclaré que le gouvernement chinois et la CUA attachaient tous deux une grande importance au développement de ce projet. "Dans le déroulement de ce projet de construction, l'ambassadeur chinois a fourni une assistance et un conseil détaillés. La CUA et le gouvernement éthiopien ont également offert une collaboration et une coopération étroites", a-t-il rappelé. "Malgré les conditions difficiles, toute notre équipe ainsi que les employés locaux déploient des efforts collectifs et conservent l'esprit pour lutter contre les difficultés, s'élever au-dessus de l'adversité, et finalement réaliser l'achèvement dans les temps de la structure de l'Office Tower", a-t-il ajouté. M. Song a également déclaré qu'avec l'aide de ces trois parties, sa compagnie s'efforcerait de livrer le projet achevé dans le calendrier prévu. "Avec le soutien et l'assistance constants du gouvernement chinois, de l'UA et du gouvernement éthiopien, nous déploierons des efforts encore plus grands et travaillerons encore mieux pour faire du projet du centre de conférence de l'UA un projet de haute qualité historique, et offrir à la CUA des locaux complets et équipés avec un centre de conférence ultra-moderne", a-t-il indiqué.

Ce projet de construction a été entamé en juin 2009.

L'ambassadeur Gu a salué tous les efforts déployés pour achever la structure principale de l'Office Tower dans le calendrier prévu et félicité la société et l'UA pour le succès de l'achèvement de la structure principale. Erastus Mwencha, vice-président de la CUA, a déclaré que ce projet était un témoignage et une démonstration de la coopération entre l'Afrique et la Chine. Le vice-président a félicité le gouvernement et le peuple chinois pour leur assistance sans faille au continent africain. Il a également salué le dur labeur, l'engagement et la détermination de tous ceux qui travaillent sur ce projet. M. Mwencha a exprimé sa ferme conviction que la compagnie chinoise livrerait le projet dans son ensemble en respectant le calendrier prévu, comme il l'a fait pour la structure principale du bâtiment.

Ce projet servira de moyen pour renforcer davantage la coopération entre les deux parties, a-t-il martelé.

Le vice-président a également fait remarquer que le travail réalisé par la compagnie chinoise grâce à l'aide du gouvernement chinois constituerait un présent unique pour l'Afrique en général et pour Addis Abeba en particulier. Fantahun Michael, Coordinateur de l'équipe technique de l'UA pour ce projet, a déclaré pour sa part que l'UA appréciait grandement ce projet comme un présent spécial du gouvernement chinois à l'ensemble du continent africain et un témoignage direct de la relation excellente entre l'Afrique et la Chine. "L'UA apprécie pleinement ce présent, un présent très spécial et un cadeau symbolique à l'ensemble du continent africain, qui témoignera de l'étroite relation entre l'Afrique et la Chine", a-t-il souligné. Il a également salué l'engagement du gouvernement chinois à améliorer encore davantage la relation de longue date entre les deux parties. À propos de ce projet, M. Fantahun a estimé que les deux parties travaillaient main dans la main de manière très amicale. L'UA apprécie pleinement l'engagement et le dur labeur manifestés par l'ensemble du personnel technique et dirigeant chinois dans le cadre de ce projet. À cette occasion, il a été souligné que ce projet de construction, comprenant le centre de conférence ainsi que les bureaux, serait achevé en totalité en décembre 2011.

La Riposte**Amériques NO VOLVERAN - La révolution vénézuélienne et la lutte pour le socialisme**

Ce documentaire permet de comprendre le mouvement révolutionnaire en cours au Venezuela et de saisir la ferveur et les espoirs des masses vénézuéliennes.

Les auteurs de « No Volveran » suivent notamment la délégation officielle de la campagne « Pas touche au Venezuela ! », lors des élections présidentielles de décembre 2006. Avec eux, ils rencontrent les salariés de différentes entreprises, dont les travailleurs de Sanitarios Maracay, qui ont mené une lutte courageuse contre le sabotage patronal, contre la corruption et pour la nationalisation de cette usine, sous contrôle ouvrier.

Alors que les médias occidentaux ont élevé un mur de silence et de mensonges autour de la révolution vénézuélienne, ce documentaire est une grande source d'inspiration et d'enthousiasme pour tous ceux qui luttent contre le capitalisme. A voir absolument !

**Consommation Du vin de palme traditionnel mis en bouteille sur place**

Noël Kokou TADEGNON

LOME , 4 juin (IPS) - Comme plusieurs Etats africains, le Togo est un pays de tradition du vin de palme fabriqué à base de palmier, mais depuis quelque temps, les Togolais consomment ce vin local mis en bouteille par une entreprise dans leur capitale, Lomé.

Le vin de palme provient de l'extraction de la sève du palmier, effectuée dans les villages environnants de Lomé; et c'est une boisson alcoolisée. La méthode d'extraction consiste à insérer un petit feu dans le tronc d'un palmier abattu afin de faire suinter sa sève, qui est ensuite récupérée dans des bocaux.

La sève blanche commence à se fermenter dès qu'elle suinte et au bout de deux heures, elle a la même teneur en alcool qu'une bière ordinaire. Mais la fermentation intervient rapidement, ce qui explique pourquoi les producteurs traditionnels de vin de palme vendent le vin juste après son extraction.

«Je fabrique du vin de palme, mais il est impossible de le conserver, et le vin extrait aujourd'hui doit être consommé le même jour. Sinon, il est fermenté, cela ne m'avantage pas», a confié à IPS, Komlan Agbodjan, producteur de vin de palme dans le village de Bagbé, situé à 50 kilomètres au nord-ouest de Lomé.

«Mais, je viens de constater que depuis quelque temps, des gens le mettent en bouteille et ils viennent acheter le vin chez moi pour le mettre en bouteille, je ne sais pas comment ils font», a indiqué Agbodjan, aidé par ses enfants qui abattent avec lui les palmiers, contrôlent la sortie du vin et son transport vers le marché dans des bidons de 25 litres.

Une entreprise locale dénommée Centre micro chimique (CMC) achète le vin auprès des producteurs artisanaux dans les villages à 200 francs CFA (environ 0,4 dollar) les 33 centilitres qu'elle achemine dans son usine à Lomé pour le mettre en bouteille.

L'embouteillage est un processus de conservation utilisé pour une variété de produits, mais selon les responsables du CMC, ils ont une technique particulière pour le faire. Cette technique gardée «top secret» leur permet aujourd'hui d'assurer la mise, sur le marché, une quantité importante de vin de palme en bouteille.

Selon Arnaud Afidégnon, responsable du CMC, leur entreprise met sur le marché chaque semaine au moins 500 bouteilles d'un litre. «Vu son instabilité, on est obligé de consommer le vin de palme tout juste après l'extraction et nous avons fait des études qui nous ont permis de mettre ce vin en bouteille pour que le consommateur puisse l'avoir, le boire quand il veut, comme il veut», a expliqué Afidégnon à IPS.

L'usine du CMC emploie une trentaine de personnes payées à la tâche. Ils y travaillent pour assurer l'achat et l'acheminement des bouteilles vides des marchés vers l'usine, leur lavage et purification, le traitement du vin de palme, la mise en bouteille, l'étiquetage et la mise en carton. Le vin est vendu en gros aux supermarchés et boutiques qui le revendent au détail à environ 1.000 FCFA (deux dollars). La demande du vin de palme en bouteille est en hausse, notamment chez des citoyens qui ont très peu de temps pour aller au village savourer le vin de palme traditionnel.

«C'est génial, depuis que je connais le vin de palme, personne n'a jamais mis ça en bouteille parce que ça se fermente très vite, donc c'est bien de l'avoir en bouteille», a indiqué à IPS, Yves Agouké, un comptable qui avoue en acheter régulièrement. «C'est du bon vin, c'est plus bon que le vin du blanc, je l'apprécie», a reconnu Sandra Afi, étudiante à l'Université de Lomé.

Les responsables de l'Association togolaise des consommateurs (ATC) saluent aussi l'initiative. «Nous encourageons nos compatriotes qui produisent et assurent la conservation de ce produit local très apprécié», a dit à IPS, Aladjou Agouta, secrétaire général de l'ATC. Agouta invite néanmoins les initiateurs à s'assurer de la qualité et des conditions d'emballage du vin de palme. «Ils doivent sans cesse expertiser et faire analyser, par les services étatiques, le vin pour rassurer les consommateurs».

Mais Afidégnon du CMC rassure: «Notre produit a été analysé et nous avons les documents nécessaires qui l'attestent ainsi que le matériel pour contrôler le taux d'alcool qui doit être stabilisé dans le vin».

La commercialisation du vin de palme aide les producteurs traditionnels à accroître leurs revenus en produisant plus de vin pour l'usine.

Toutefois, les défenseurs de l'environnement soutiennent que la technique d'extraction de ce vin tue les arbres et avec le nombre croissant de personnes qui entrent dans le marché du vin de palme, les forêts risquent de disparaître assez rapidement.

«On ne doit pas abuser de l'abattage des palmiers qui met en danger l'équilibre de l'écosystème», a déclaré à IPS, Ambroise Mawussé KPONDJO, membre de l'organisation non gouvernementale Observatoire ouest-africain de l'environnement.

Selon lui, l'abattage anarchique des arbres est à l'origine de l'augmentation de la pollution, de l'épuisement de la couche d'ozone, du réchauffement de la planète, d'un accroissement du gaz à effet de serre, et de la réduction de la biodiversité.

Mais, Agbodjan révèle qu'à côté de chaque palmier abattu dans son champ, il plante un nouveau. «Nous sommes conscients qu'il ne faudra pas abattre systématiquement tous les palmiers et qu'il faut bien gérer l'abattage», a-t-il souligné. (FIN/2010)



Diaspora K. EPOU La justice de Faure Double standard, c'est deux poids deux mesures, c'est corrompu

8 juin 2010 Il est de coutume que lorsqu'un président est réélu ou nouvellement élu - bien ou mal - il prend des mesures à la satisfaction générale de la population, de manière à refroidir les empoignades de la campagne électorale et à décrier les tensions sociales qui en résultent. Mais, le nôtre, Faure Gnassingbé, égal à son genre, fait l'inverse. Maniant à loisir l'argent du contribuable, les menaces de sa milice et un juridisme perfide, le chantre de la duplicité plante les décors de la répression. Celui que certains surnomment « le petit diable » n'a pas mieux à offrir, au début de son quinquennat, qu'une mise sous scellés de l'OBUTS après la décapitation de l'UFC. Soit dit en passant, Faure Gnassingbé reste aux yeux de ses compatriotes, le principal commanditaire du massacre des cinq cents togolais en 2005. Au lieu de gagner les cœurs, il attise les rancœurs et accroît les frustrations Paradoxalement, alors que les proches des victimes attendent depuis cinq ans des comptes sur ces crimes odieux, ils doivent se résigner à en subir de nouveaux. Aujourd'hui, c'est l'OBUTS que notre prince conquérant, du haut de sa toute puissance, fait démanteler en utilisant un sombre juge, Pawelé SOGOYOU, militant inconditionnel du RPT, sans laisser la moindre chance à Agbéyomé KODJO de reconstituer le bureau de son parti après la suspecte défection de certains de ses membres fondateurs. Au Togo, un parti peut dissoudre un autre ! Demain, ce sera au tour d'une autre formation politique de se retrouver dans le collimateur du petit despote et de subir les foudres de sa cruauté congénitale incurable. Les actes que Faure pose et ceux qu'il refuse de poser expliquent d'eux-mêmes et dans une large mesure pourquoi il est en manque cruel d'une base populaire originale. Le seul moyen pour lui de concrétiser son désir de s'incruster au pouvoir, c'est de remettre, comme il le fait déjà si bien, le joug de la dictature. On l'a vu, à plusieurs occasions, démontrer qu'il est prêt à tout pour mettre sous étoile noir ceux qui contestent son pouvoir. Même s'il lui est donné de dissoudre le peuple pour régner sur le néant, il le ferait. Il est un président rejeté. Dès la première nuit de son coup d'état. La fin de ce désamour ne se dessine dans aucun futur, proche ou lointain. Et les signes du reniement, abondants et quasi quotidiens, ne sont pas à démontrer. Le plus récent est ce rejet populaire dont a été l'objet le leader de l'UFC Gilchrist Olympio pour son alliance avec le RPT. La cote de l'opposant historique(?) a dégingolé en un temps record, pour rivaliser désormais dans le négatif avec celle de Faure que l'on peut situer en dessous de zéro sur une échelle d'évaluation allant de 1 à 10. Si, pour des raisons qui échappent au commun des mortels, c'est le type de président que l'Union Européenne veut pour le Togo - l'UE a financé à concurrence de 9 milliards le scrutin frauduleux du 4 mars - eh bien, la mise est ratée. Les togolais, très majoritairement, l'avouent et le font savoir, ce président n'est pas bon, ni pour les premiers concernés qu'ils sont, hommes et les femmes ayant le Togo pour patrie, ni pour l'Europe, moins encore pour la communauté des nations modernes. En tout temps et en tout lieu, la valeur d'un Etat se définit par l'état de sa Justice. Il n'est donc pas surprenant que les juges, au Togo, ne se sentent juges que lorsqu'il s'agit de sévir dans les rangs des opposants au régime. Et très souvent sur la base de dossiers factices, sans contenu. Jamais ils ne nous ont prouvé qu'ils peuvent eux aussi, comme on en voit ailleurs sur le continent, conduire avec courage, dextérité et professionnalisme une affaire de portée nationale jusqu'à faire jaillir la vérité. Monsieur SOGOYOU et les siens n'ont pas encore découvert les vraies causes de la mort d'Atsutsè Kokouvi AGBOBLI en 2008. Pas plus qu'ils ne savent rien sur les circonstances dans lesquelles des centaines de vies humaines ont été supprimées en 2005, pour ne parler que des crimes les plus récents. Inutile de demander à ces gardiens de zoo qui ignorent tout de la matière pour laquelle ils se disent formés s'ils ont au moins eu vent des 47 milliards de CFA qui ont disparu des caisses de TOGOTELECOM ? Ils n'ont jamais appris que la SOTOCO et la STR avaient été saignées à blanc par des gangsters connus. La liste des affaires graves sans suite judiciaire est longue. Suffisamment longue pour attester que la justice de Faure Gnassingbé, celle qui vient de frapper l'OBUTS et qui tourne autour de Patrick LAWSON (FRAC) est une justice du double standard, de deux poids deux mesures. Simplement, une Justice trop corrompue pour être crédible. Ça se voit de loin.

Kodjo Epou
Washington DC USA

**Diaspora Déclaration du MO5 sur la dissolution de l'OBUTS****DECLARATION DU MO5 SUR LA DISSOLUTION DE L'OBUTS**

8 juin 2010 Le juge Pawelé SOGOYOU vient de prononcer le vendredi 04 Juin 2010, et au terme d'une procédure judiciaire tout aussi rocambolesque qu'expéditive, la dissolution d'OBUTS, parti politique de l'opposition, prétextant la démission de 7 des membres fondateurs de ce parti alors que les dirigeants avaient toute la latitude de pourvoir au remplacement des démissionnaires.

Ce nouveau coup de force qui intervient dans un contexte politique trouble voulu par un pouvoir en mal de légitimité, marque, non seulement un recul désolant de la liberté de pensée et d'association mais aussi l'accentuation sans vergogne de l'intrusion du pouvoir dans la liberté d'organisation des partis politiques dans notre pays. Cette énième collusion entre l'exécutif et le judiciaire, vient indubitablement jeter un véritable discrédit sur la soi-disant politique de large ouverture du RPT. Loin d'apaiser le climat politique, cette manœuvre politico-judiciaire ravive le sentiment qu'ont les Togolais que ce pouvoir est revanchard et n'acceptera jamais l'alternance.

Ce rocambolesque procès, disons-nous, vient purement et simplement de mettre à jour un fait du prince plus attentatoire à la démocratie et à la sacro-sainte règle de la séparation des pouvoirs. En effet, il n'est pas concevable dans un pays comme le nôtre où la Justice est tout sauf indépendante, qu'un juge puisse prendre seul sur lui, la lourde responsabilité de prononcer la dissolution d'un parti politique dont la présence dans le débat démocratique, et l'action mobilisatrice en faveur du changement sont jugées positives ces derniers temps, sans la complicité, la connivence du pouvoir en place.

Ce précédent dangereux est une preuve que le régime vise à terme l'affaiblissement et le démantèlement, ou bien même, à mettre un coup de frein à notre émergente démocratie et à bannir de l'environnement, du paysage politique, l'opposition encore debout, celle qui refuse d'abdiquer.

Pour Faure Gnassingbe et son équipe, ce procès ne fait que jeter de l'ombre sur le discours officiel à propos de l'apaisement social et la réconciliation nationale. Quand la politique rentre dans le prétoire c'est la vérité qui le déserte, dit-on souvent, mais le peuple togolais ne saurait être indéfiniment à la merci des gens du pouvoir et des intérêts sordides qu'ils cherchent à perpétuer. Le MO5 en appelle au chef de l'Etat togolais à garantir de sa personne la prospérité du débat contradictoire et de la démocratie, et à promouvoir une vraie justice en laquelle puissent se reconnaître la veuve et l'orphelin.

En définitive, le Mouvement patriotique du 5 octobre (MO5) s'indigne, condamne donc sans nuance cette nouvelle forfaiture d'une certaine justice togolaise et d'une certaine époque. IL exhorte enfin la justice du Togo à sortir des voies tortueuses car c'est là que le bât blesse.

Fait à Bruxelles, le 07 Juin 2010.

**Pour le MO5, le Coordinateur Général
Eloi Koussawo.**



Economie Togo nécessité d'une nouvelle perception de la crise financière et économique en Afrique

(PAPIER D'ANGLE) La crise financière et économique qui éprouve les secteurs sociaux en Afrique devra être perçue autrement notamment comme une opportunité et un aiguillon pour des modalités d'une meilleure coopération. La crise « doit être perçue comme une opportunité et permettre notamment d'explorer au sein même des Etats, entre les Etats africains et entre eux et les partenaires, les modalités d'une meilleure coopération », a indiqué mardi Nouréini Tidjani- Serpos, sous-directeur général du département Afrique à l'UNESCO, à l'ouverture d'un colloque international, à Lomé, sur « L'impact de la crise financière sur les secteurs sociaux en Afrique et les recherches de solution d'amortissement de cet impact ».

Un « changement de perception » de la crise doit être opéré, a expliqué M.Tidjani-Serpos, relevant que le monde « est en butte, de manière concomitante, à différentes crises : énergétique, alimentaire, économique, environnementale, financière, le tout conjugué et interconnecté ». A son avis, les « progrès durement acquis » dans les secteurs sociaux par les pays africains doivent être préservés et ne doivent pas être compromis par la crise financière et économique actuelle. Le colloque de Lomé est organisé par le Club d'Afrique, un centre international de réflexion créé en octobre 1980, qui apporte une contribution active à la préparation des conventions de Lomé I et de Lomé II signées au Togo, dans le cadre du partenariat des ACP-UE. Il a réuni une centaine de chercheurs, universitaires et spécialistes africains qui débattent de l'impact de la crise financière internationale sur les secteurs sociaux en Afrique, notamment l'éducation, la santé, l'habitat global, l'emploi, la communication et la culture.

Le colloque devra s'achever avec des « propositions concrètes à soumettre à l'attention des plus hautes autorités politiques et des décideurs de tous les secteurs socio-économiques », a indiqué Pr. Ampah Johnson, président du Club d'Afrique. La rencontre de Lomé « revêt une importance particulière dans une période où la situation économique est de plus en plus difficile pour l'ensemble des Etats du monde et tout particulièrement pour les Etats du continent africain », a ajouté le Chancelier-Recteur des Universités du Togo. Elle est présentée comme un prélude aux débats attendus, en septembre prochain à New York aux Etats Unis, pour évaluer les progrès accomplis vers la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement(OMD) et les impacts de différentes crises sur les secteurs sociaux.

Selon M. Tidjani-Serpos, il y a nécessité de la préservation, au niveau national, de la part allouée aux secteurs sociaux tels que l'éducation semble impérative et le réajustement des stratégies envers les priorités. Sur les OMD, il repose le problème de leur réalisation, demandant s'il faudrait « tendre à les réaliser tous d'ici à la date butoir de 2015 ou concentrer les actions sur ceux considérés comme importants pour le développement à long terme ». La réponse « appartient naturellement » à chaque pays à ce niveau, a dit Tidjani-Serpos, préconisant, en matière d'éducation au niveau international, notamment l'encouragement de l'adoption de politiques éducatives sous régionales et l'harmonisation des programmes. « En termes stratégiques, l'adoption d'une approche non- parcellaire et transcendant les secteurs est important », a ajouté le sous-directeur général du département Afrique à l'UNESCO. « Les efforts soutenus aux niveaux interne et intra-africain devraient s'adosser à un partenariat mondial fort pour le développement, fondée sur l'exigence d'une solidarité agissante de la part de la communauté internationale et sur la traduction concrète des engagements souscrits », a-t-il cependant relevé. Ainsi, par rapport à l'impact de la crise financière et économique, M.Tidjani-Serpos a fait noter que « les pays moins avancés, les zones enclavées, les zones de conflit ou de post- conflit, les pays insulaires en développement méritent de se voir accorder des attentions particulières ». "L'Afrique subit ces crises mais, au lieu de les considérer comme un dysfonctionnement, nous devons les prendre comme une fenêtre d'opportunités qui nous oblige à réfléchir et à essayer de trouver de nouvelles solutions à nos problèmes", a recommandé, quant à lui, le ministre togolais de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, François Galley. **Source: xinhua**



Economie Tourisme UEMOA - Togo - Une politique du tourisme ambitieuse

Publié le 7 juin 2010 à 10h01 **Extension de l'aéroport international de Lomé, constructions d'hôtels de luxe dans la capitale, rénovation des unités existantes ou privatisation d'établissements appartenant à l'Etat. La politique touristique des autorités togolaises est ambitieuse.**

Le programme de gouvernement, présenté par le Premier ministre Gilbert HOUNGBO vendredi devant les députés, détaille les axes de la relance. Le Togo veut doter sa capitale d'hôtels cinq étoiles. Un premier projet verra le jour d'ici 18 à 24 mois ; celui développé par le groupe espagnol Pefaco. 35 milliards de francs CFA pour un complexe de loisirs et de business comprenant également un centre de conférences. Un hôtel 5 étoiles de 105 chambres, 17 suites et 36 bungalows ; un 3 étoiles de 126 chambres ; les deux situés en bord de mer en face du nouveau siège de l'Ecobank. M. Hounghbo a également mentionné la rénovation du « 2 février » en centre-ville ; une tour de 35 étages dont les travaux de réhabilitation sont en cours. Toujours à Lomé, l'hôtel Sarakawa, actuellement en gestion par le groupe Accor, devrait subir un lifting en profondeur. Le gouvernement souhaite également créer un cadre incitatif en vue de permettre au secteur privé de développer une industrie hôtelière autour des sites touristiques réhabilités et des aires de réserves naturelles protégées. Le Premier ministre a indiqué que la construction d'un nouvel aéroport à Lomé était toujours à l'ordre du jour, mais que compte tenu des investissements très lourds, la priorité serait donnée à l'extension et à la modernisation de la plateforme existante. Une nécessité d'autant que le trafic passagers et fret augmente chaque année. De nouvelles compagnies desservent la capitale et certaines en ont fait leur base opérationnelle comme ASKY ou AFRICA WEST. Reste un secteur pour lequel les autorités auront du mal à agir, c'est celui des tarifs aériens entre l'Europe et le Togo. Les prix toujours très élevés constituent un handicap sérieux à la relance du tourisme.



Economie Don de 16,3 millions de dollars de la Banque mondiale au Togo

le 7 juin 2010 Le gouvernement togolais et la Banque mondiale ont signé mardi à Lomé un accord de financement de 16,3 millions de dollars au titre du troisième don pour la relance économique et la gouvernance (DREG-3).

Les documents ont été signés du côté togolais par le ministre de l'Economie et des Finances Adjé Ayassor et du côté de la Banque mondiale par son représentant résident au Togo, Hervé Assah.

Cet accord de financement a été approuvé le 20 mai dernier par le Conseil d'administration de la Banque mondiale et constitue le troisième appui budgétaire de cette institution à l'endroit du Togo depuis son réengagement avec ce pays en mai 2008. Le DREG est indiqué comme l'une des opérations incluses dans la Note de Stratégie Intermédiaire développée par la Banque pour soutenir le Togo au cours de la période 2008-2010.

Il vise à soutenir les réformes économiques engagées par le gouvernement togolais afin d'améliorer la gouvernance, la transparence et l'efficacité dans la gestion des finances publiques. Cet appui va également renforcer la gouvernance et la transparence dans des secteurs clés de l'économie togolaise tels que le phosphate, le coton et l'énergie. Selon le ministre de l'Economie et des Finances, le gouvernement togolais continuera par inscrire ses actions dans la dynamique créée en matière des réformes qui seront poursuivies et consolidées. Ceci, dans l'espoir la Banque mondiale, "ne ménagera toujours aucun effort" pour accompagner le gouvernement dans ce que M. Ayassor a désigné "noble mission de restructuration" du Togo. "L'appui apporté au budget dans le cadre de ce don devrait permettre de réaliser plus d'investissement, de manière à accélérer la croissance, tout en reflétant les priorités", a indiqué M. Assah. Le représentant résident de la Banque mondiale a ajouté que cet appui devrait également soutenir la poursuite des réformes économiques engagées pour l'amélioration de la gouvernance dans la transparence. **Xinhua**



Publié le 05/06/2010

Le Togo a l'ambition de développer le secteur des télécommunications. Le Premier ministre l'a rappelé vendredi lors de son discours de politique générale.

Un secteur effectivement en pleine expansion avec la téléphonie mobile, l'internet et les évolutions à venir. Le gouvernement se fixe plusieurs objectifs dont l'accès à internet pour plus de 15% de la population d'ici 2015, le renforcement de la qualité des liaisons et la baisse des prix des communications.

Pour ce faire, les autorités souhaitent créer les bases d'un marché concurrentiel et entreprendre une restructuration des opérateurs publics dans le cadre d'un partenariat public-privé.

Le Premier ministre a également confirmé qu'un 3e opérateur mobile se verrait octroyer une licence fin 2010 ou début 2011. Le marché de la téléphonie mobile est actuellement dominé par Togo Cellulaire (public) et Moov (groupe Etisalat, Emirats arabes unis). S'il est un secteur qui a évolué considérablement depuis cinq ans c'est bien celui des télécommunications. C'était d'ailleurs le souhait du président Faure Gnassingbé à son arrivée au pouvoir en 2005. Certes, de nombreux obstacles tant techniques que financiers demeurent pour égaler les performances des pays européens ou asiatiques, mais les progrès sont significatifs au Togo. Parlons chiffres. Fin 2005, Togo Telecom, l'opérateur public, avait 59.000 clients ; il en a plus de 200.000 aujourd'hui ; sa filiale mobile, Togo Cellulaire, compte 1,6 million d'abonnés. Il y a cinq ans, le haut débit n'existait pas au Togo ; le seul moyen de se raccorder à internet était une connexion dial-up poussive.

En 2010, 70.000 clients surfent avec rapidité grâce à l'ADSL. Néanmoins, la stabilité de la bande passante n'est pas encore garantie. A cela une explication, l'opérateur utilise les services des pays voisins (Bénin et Côte d'Ivoire) dont il est tributaire.

Le succès de la Boucle locale radio

Tout cela devrait changer fin 2011 avec le raccordement au câble sous-marin entre l'Afrique du Sud et la Grande Bretagne qui permettra d'obtenir des débits jamais égalés, une stabilité de la connexion et l'introduction de services annexes comme le triple play (téléphone, datas et télévision) à partir d'un seul abonnement. Togo Telecom pourrait ainsi devenir diffuseur de télévision et, pourquoi pas, disposer de ses propres chaînes, à l'instar d'Orange en France. L'entreprise a également procédé à la modernisation du réseau filaire dont les infrastructures n'avaient pas bougé depuis les années 70 aussi bien dans la capitale qu'à l'intérieur du pays. Mais incontestablement, l'un des grands succès de Togo Telecom est l'introduction de la technologie CDMA avec le lancement en 2006 d'"Illico". Accueilli avec un certain scepticisme à ses débuts, ce service fait un tabac.

Il s'agit de téléphonie mobile utilisant la BLR (boucle locale radio). Moins cher que le GSM, en raison de coûts d'exploitation réduits, et tout aussi performant au plan de la couverture, Illico permet de téléphoner et de se connecter à internet à des débits faibles, mais suffisants pour relever les emails et afficher des pages légères. Illico est plébiscité en zone rurale pour sa bonne couverture et ses prix abordables. Les appareils fonctionnent avec des crédits comme les téléphones portables classiques. Ce service a déjà séduit 130 000 abonnés sans pour autant cannibaliser Togo Cellulaire ou Moov. Reste une question récurrente posée par les clients : pourquoi le prix des communications internationales demeurent toujours aussi élevées alors qu'en Europe les appels vers la Chine ou les Etats-Unis, par exemple, sont presque gratuits. Togo Telecom ne nie pas le problème et s'est engagée à diminuer les prix dans les mois à venir ; un engagement rappelé vendredi par Gilbert Houngbo, le Premier ministre. La mise en service du câble sous-marin devrait contribuer à une baisse significative des tarifs internationaux grâce à l'utilisation de la téléphonie IP (« ToIP » pour Telephony over Internet Protocol) y compris d'ailleurs sur le réseau national.



Publié le 08/06/2010

Le Conseil d'administration de la Banque mondiale (BM) a approuvé le 20 mai dernier un nouveau don en faveur du Togo d'un montant de 16,3 millions de dollars. Une aide qui s'inscrit dans la politique de relance économique et de bonne gouvernance menée par les autorités.

La cérémonie officielle s'est déroulée mardi à Lomé en présence d'Adjé Ottey Ayassor, le ministre de l'Economie et des Finances, et d'Hervé Assah, le représentant de la BM pour le Togo.

Cet appui financier, versé en une fois, « est destiné à soutenir les réformes économiques gouvernementales afin d'améliorer la gouvernance, la transparence et l'efficacité dans la gestion des finances publiques, ainsi que des réformes structurelles avancées, visant à renforcer la gouvernance et la transparence dans des secteurs clés de l'économie, tels le phosphate, le coton et l'énergie », explique la BM.

Voici le discours prononcé par le ministre de l'Economie et des Finances

La Banque Mondiale met à la disposition de la République togolaise ce 3ème don d'un montant de 16,3 millions de dollars américains, soit environ 8,2 milliards de FCFA.

Permettez-moi tout d'abord d'exprimer à la Banque Mondiale toute la gratitude du peuple togolais, pour ce don qui vient en appui aux réformes engagées par le Gouvernement, en matière de relance de la gouvernance, de l'assainissement des finances publiques, et de la restructuration des entreprises publiques.

Permettez-moi ensuite de vous remercier personnellement, Monsieur Badiwomoh pour les innombrables services que vous avez rendus au Togo dans l'exercice de vos fonctions en tant que Représentant Résident dans notre pays que vous quittez définitivement au terme de votre noble mission.

Cette aide, qui vient en complément d'autres dons destinés entre autres, à la restructuration du secteur financier, du développement communautaire et à l'assainissement de la ville de Lomé, contribuera certainement à la relance de l'économie togolaise et à la réduction de la pauvreté ainsi qu'à l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Je tiens à vous rassurer que le Gouvernement continuera par inscrire ses actions dans la dynamique qu'il a créée en matière des réformes qu'il compte poursuivre et consolider en espérant que la Banque mondiale ne ménagera toujours aucun effort pour l'accompagner dans cette noble mission de reconstruction de notre pays.

Grâce au progrès accomplis dans le cadre de ces réformes, le gouvernement espère atteindre très prochainement le point d'achèvement de l'initiative PPTE qui permettra au Togo de bénéficier de l'allègement du stock de sa dette bilatérale ainsi que de l'annulation de sa dette multilatérale.

Nous espérons que la 5ème revue du Programme par le FMI sera achevée avant octobre prochain et demeurons convaincus que toutes les conditions seront entièrement remplies à cette date pour que la décision accordant ce point d'achèvement au titre de l'initiative PPTE puisse être prise en ce moment-là.

Le Togo par ma voix apprécie par ailleurs, le soutien permanent, croissant et encourageant que lui apporte la Banque Mondiale dans ses efforts pour faire face aux chocs exogènes et nous lui restons reconnaissants de cet engagement qui nous met résolument sur le chemin de la prospérité.

Pour terminer, je tiens à vous rassurer que toutes les dispositions seront prises pour l'accomplissement diligent des formalités d'entrée en vigueur de cet appui budgétaire.

Gnassingbé et Ali Bongo forcent l'admiration



Ali Ben Bongo et Faure Essozimna Gnassingbé

Mardi 8 juin 2010 par [Par Itère Somé](#) - © [L'observateur Paalga](#)

A la tête du Gabon et du Togo, deux fils de présidents qui ont succédé à leurs pères, après des élections. Il s'agit d'Ali Bongo, héritier de feu Omar Bongo Ondimba, et de Faure Gnassingbé, l'un des enfants du défunt président togolais, Gnassingbé Eyadema. Ces deux chefs d'Etat, enfants d'anciens présidents, forcent l'admiration d'un de nos lecteurs. Explications.

“Le fait est suffisamment rare pour ne pas être relevé. Le Gabon et le Togo, par des gestes politiques forts et significatifs de leurs premiers dirigeants, viennent de donner aux afro-pessimistes de tous bords et de tous poils deux preuves éclatantes que les Etats africains peuvent être gouvernés autrement. Nul n'éprouve le besoin de me rappeler le lignage politique des présidents actuels de ces deux pays. Faure Gnassingbé et Ali Bongo sont bien les enfants de feus Gnassingbé Eyadéma et de Omar Bongo Ondimba. Tous deux ont succédé à leurs pères à la tête du Togo et du Gabon, dans des conditions qui n'ont pas manqué d'être contestées par les plus fervents et les plus ardents défenseurs du purisme démocratique sur le continent. Ces faits étant, sauf coûte que coûte à ne vouloir voir les choses que sous le prisme réducteur d'un délit supposé de descendance politico-biologique, comment ne pas saluer les actes politiques courageux récemment posés dans leurs pays respectifs par ces deux chefs d'Etat ? Au Gabon en effet, Ali Bongo a interdit désormais toute exportation de bois brut. Au Togo, Faure Gnassingbé a obtenu l'entrée de l'Union des Forces du Changement (UFC) de l'opposant historique Gilchrist Olympio dans un gouvernement d'ouverture et d'union nationale.

Apaisement du climat social...

Du vivant de leurs géniteurs d'anciens présidents de ces deux pays, ici comme là-bas, qui eut pu rêver de pareils engagements en faveur, d'une part de l'économie gabonaise et, d'autre part, d'un apaisement du climat social et politique tant espéré au Togo ? Personne, si ce n'est quelque candide utopiste politique. De ces deux actes, il ne faut dès lors point attendre tel l'apôtre de voir les retombées pour saluer le courage politique. De l'exemple ainsi infligé, comment ne pas se demander si la nouvelle et meilleure gouvernance politique tant souhaitée du continent ne passe pas par un rajeunissement au plus haut niveau de sa classe dirigeante ? Car, n'en déplaise aux chantres d'une certaine conception de la sagesse, l'âge est malheureusement aussi et souvent un facteur physiologique de lucidité. (Laissez Wade tranquille !). Aux âmes bien nées, dit l'adage, la sagesse n'attend point le nombre d'années. Par ces décisions courageuses en faveur de leurs pays et de leurs peuples, Ali Bongo et Faure Gnassingbé administrent, à leurs détracteurs et à une certaine opinion africaine et internationale volontairement négativiste, une preuve magistrale que, tout comme le petit de la chèvre ne sent nécessairement le lait, le fils d'un présumé dictateur peut s'avérer être un très bon chef d'Etat. Une chose est sûre, des actes de gouvernance politique d'un tel courage sont autant sinon plus rares sur le continent africain que les cheveux sur le crâne d'un chauve. Aussi doivent-ils, lorsqu'ils surviennent comme ici deux exemples indéniables, être mieux célébrés qu'ils ne le sont, par ceux-là mêmes, habituellement prompts à crier haro sur le baudet, aux moindres errements ou égarements des princes qui nous gouvernent.

Un espoir tout à leur honneur

Hélas, mille fois hélas. Bien souvent, les opinions africaines, médias en tête, préfèrent curieusement faire leurs choux gras des nouvelles qui donnent de leur continent le visage misérabiliste dont, sadiquement, nous nous complaisons depuis toujours à faire commerce. Comme par effet de baguette magique, tout ne sera et n'ira peut-être pas pour le mieux dans les meilleurs du Gabon et du Togo possibles demain, du simple fait des décisions audacieuses que viennent ainsi de prendre leurs chefs d'Etat. Pour autant, l'espoir incontestable né de ces nouvelles donne est tout à leur honneur, et mérite ici d'être salué. En effet, si en matière de critique politique le griottisme fait le lit des dictatures, le déni d'opinion cache bien souvent autant mal, voire traduit une forme d'hypocrisie qui fonde au sein de l'opinion africaine un certain complexe d'efficiencia vis-à-vis de nos dirigeants. Un complexe d'efficiencia sur lequel sont en grande partie bâties la dominance que subissent nos Etats et la faiblesse de leur rayonnement sur la scène internationale. Ces exemples, de la part de Faure Gnassingbé et d'Ali Bongo, enseignent à souhait que l'Afrique n'est pas condamnée à n'avoir à sa tête que des roitelets et autres chefaillons avides de pouvoir et de bonne chaire. Osons faire savoir, encourageons et défendons nos dirigeants, lorsque ceux-ci s'engagent sur des voies capables de mener nos Etats et leurs populations vers des lendemains moins miséreux. Chapeau donc et bravo à Faure Gnassingbé et à Ali Bongo. Puissent-ils persévérer et, par de pareilles autres décisions, se montrer les figures de proue d'une nouvelle gouvernance politique africaine. Pour tous actes à venir du type, la plus grande reconnaissance et admiration des générations africaines montantes et conscientes leur est acquise, pour leur courage et leur lucidité. CQFD.



Liberté de presse procès des journaux ce matin

Le procès des quotidiens Liberté et Forum de La Semaine, et de l'hebdomadaire Le Correcteur, a lieu depuis dix heures ce matin au tribunal. La police nationale dirigée par le colonel Mompion a porté plainte contre les trois journaux pour diffusion de fausses nouvelles et diffamation.

Le procès avait été renvoyé la semaine dernière sur ce 9 juin. Les avocats des journaux, dont Me Yawovi Agboyibo, une star du prétoire dans le temps, avaient demandé à voir la plainte de la police qui ne figurait pas dans le dossier.

On s'attend à chaudes parties au cours de ce procès considéré comme politique. Les journaux ont rapporté des informations selon lesquelles deux policiers seraient à l'origine de la mort de deux personnes, un taxi moto et une femme. Selon la version des témoins, le taxi-moto, qui roulait sur une moto portant une plaque d'immatriculation non conforme, avait été pris en chasse par deux policiers, également roulant sur un engin à deux roues. Arrivés au niveau de l'hôtel AHODIKPE, à NYEKONAKPOE, l'un des policiers aurait poussé du pied le taxi-moto. Le taxi-moto est mort des suites de l'accident tandis que la jeune femme qu'il transportait serait décédée lors de son transport à l'hôpital.

La police nationale a rejeté ces allégations et a présenté une femme à la télé nationale quelques jours après les faits. La femme, la victime, qui aurait visiblement survécu, a déclaré que l'accident est dû à un excès de vitesse.

Ces faits se déroulent alors que des policiers sont mis en cause dans de nombreux accidents à Lomé. Une semaine après l'incident de NYEKONAKPOE, un policier aurait été à l'origine d'un accident à CASABLANCA. Il aurait tiré sur le pneu d'une fourgonnette chargée de charbons de bois. Un témoin a relevé le numéro du véhicule de police mis en cause.

Pas plus tard que la semaine dernière, un policier roulant sur une moto sans plaque d'immatriculation, a fauché deux dames sur le boulevard du 13 janvier, non loin de l'Eglise méthodiste Salem de HANOUKOPE.



Politique Gouvernement Houngbo II et perspectives politiques du Togo

6/8/2010 **Gilchrist – Faure : le duo qui hypothèquent la réconciliation nationale**

Gilchrist Olympio ne l'avouera sûrement pas mais la situation actuelle du Togo et de son parti le met dans ses petits souliers. Quel crédit peut-on accorder en vérité à un politicien qui court pour aller dans le gouvernement de son adversaire sans exiger de garanties viables et sans s'assurer que le choix qu'il fait emporte l'adhésion de la majorité de ses lieutenants ? Cela s'appelle tomber très bas après tant d'années de galère politique et de recommencement infructueux. Le pire est que, pour avoir choisi subitement de faire la paix avec son adversaire impitoyable et implacable qui ne désarme pas, il a offert son parti en pâture à l'hydre en face. C'est un camouflet pour lui que l'Union des Forces de Changement soit ainsi morcelée de son vivant sans qu'il ait avec lui la tendance majoritaire. Faure Gnassingbé et le RPT se sont servis de lui pour condamner son parti à une mort lente et à rendre davantage compliquée la mission de réconciliation nationale.

La désillusion de Gilchrist Olympio

En donnant une suite favorable à la lettre d'invitation du Premier ministre Houngbo, M. Olympio se croyait investi de la mission naturelle de parler au nom des partisans de l'alternance politique. Comme il l'a fait dans le passé, il a cru que les données étaient encore les mêmes. Il suffirait qu'il parle pour que le Togo s'aligne et applaudisse. Aussi est-il allé discuter avec le RPT de la formation du gouvernement pour en retour informer les Togolais de l'« accord historique » qu'il a signé avec le parti réfractaire à toute mutation politique. La réception le surprend mais il ne recule pas, aveuglé par les illusions de son audience passée. « 3 fédérations sur 4 seraient avec lui » avait-il affirmé pour justifier son entreprise contestée par ses lieutenants. La vérité est que, de sources proches de l'« opposition », M. Olympio aurait contourné la commission officielle mise sur pied par les instances du parti, en sa présence pourtant, en adressant un courrier aux fédérations sollicitant leur soutien à son saut dans le vide. Les mêmes sources ajoutent que sa sollicitation n'a pas reçu d'écho favorable, la majorité des fédérations lui ayant opposé un non possumus vigoureux. Comme il est une vérité que celui qui tend le piège du mensonge y tombe toujours lui-même, ou que le mensonge a des jambes longues mais la vérité le rattrape toujours, M. Olympio a reçu un cinglant désaveu le lendemain de l'officialisation de l'« accord » : un demi-million de citoyens sont sortis dans les rues pour rejeter ledit accord et retirer leur confiance au leader charismatique. Sans ménagements, ces militants qui naguère, souffraient la pluie et le soleil pour lui réserver un accueil chaleureux et triomphal à chacun de ses retours au pays, indifféremment avant et après le 5 février 2005, ont crié haro sur son entreprise et voué aux gémonies sa volonté de sacrifier la lutte pour l'alternance sur l'autel d'un accord bancal avec les adversaires impitoyables du RPT. Événement historique qui malheureusement n'a pas inspiré au président national de l'UFC une réaction de survie et de sursaut réparateur.

Le gouvernement est ensuite formé et le monde découvre que M. Olympio n'a pu trouver que des compétences de seconde zone, dont le RPT se moque à coup sûr mais n'en dit rien puisque cela participe de son plan de destruction du parti, pour représenter l'UFC dont lui-même dit qu'il mobilise 50% de l'électorat. Comment un parti aussi représentatif peut-il se gargariser de 7 portefeuilles sur 31 ? M. Olympio est le seul à comprendre la concordance entre la représentativité réclamée de son parti et la part qui lui est octroyée dans l'accord de partage. Pour n'avoir pas pu mobiliser les compétences réelles du parti, M. Olympio a subi un autre camouflet qui témoigne une fois de plus que malgré ses prétentions et son orgueil, la réalité du parti n'est plus avec lui. Enfin, le vendredi 4 juin, l'Assemblée Nationale a émis le vote de confiance au gouvernement du Premier ministre Houngbo. Moment solennel pour lequel la branche Fabre de l'UFC a passé la consigne de boycott de la session. Mais des députés de la république se sont présentés au parlement au nom du parti et ont même parlé et voté. Combien étaient-ils ? Sept, comme les ministres au gouvernement. A première vue, on peut supposer que chacun des ministres a bénéficié du soutien d'un député du parti. En y ajoutant le député de Tchaoudjo qui est ministre de

l'industrie, le nombre atteint huit. Or, le groupe parlementaire UFC que préside curieusement Jean-Pierre Fabre, compte 27 députés. Un calcul rapide donne 19 députés qui sont restés avec l'aile Fabre. Conclusion logique : M. Olympio n'a pas dit la vérité sur le soutien qu'il avait au sein du parti avant d'agir au nom des fédérations. Par conséquent, ces différents soulignent son désaveu et son rejet en tant que porte-parole et garant du bien-être du parti. Dans les démocraties achevées, la démission est la réaction orthodoxe et la sortie honorable. M. Olympio peut-il en avoir le courage ? N'importe comment, de l'avis des analystes politiques nationaux, si le rapport des forces au sein du parti restent tel jusqu'à un congrès, cela va lui être fatal.

Cible ratée pour le RPT

En prenant M. Olympio dans son piège, le RPT croyait jouer une carte décisive dans sa quête de paix et de tranquillité politique qui se manifeste par les manigances et combines pour déstabiliser les adversaires. L'hypothétique main tendue est l'une de ses armes à laquelle il faut ajouter l'entretien et la provocation des scissions. Okoulou-Kantchati Issifou est ainsi passé dans le camp, comme MM Edem Kodjo, Zarifou Ayeva, Savi de Tové plus tard. Objectif atteint dans la mesure où les partis de ces messieurs respectables ont disparu comme par enchantement de l'échiquier politique. Le programme 2010 étant focalisé sur l'UFC, M. Olympio a servi de relais et tel un nervi sans défense, il joue formidablement le jeu dangereux de déstabilisation de son propre parti. Cependant, plusieurs observateurs s'accordent à reconnaître que l'objectif n'est pas tout à fait atteint car l'aile de « leur » allié Olympio est considérablement minoritaire.

Si M. Olympio n'a pu entraîner dans sa logique que 7 ou 8 députés sur 27, cela veut dire que la combine du RPT a foiré, que M. Olympio n'était pas la bonne cible parce que d'autres forces dans le parti ont opposé une résistance farouche à l'entreprise de division et de destruction, lesquelles forces fatalement entraînent après elles la majorité des militants, des députés, des fédérations et la réalité du parti.

Au demeurant, on doit souligner la tendance permanente du parti au pouvoir au Togo de déstabiliser ses adversaires. Le cycle de déstabilisation revient tous les cinq ans et il faut avoir l'humilité de concéder que de telles pratiques ne sont pas de nature à favoriser la réconciliation nationale dont le Togo a besoin. Si l'UFC se divisait en deux, trois ou quatre tendances, laquelle de ces tendances va aller à la réconciliation avec le RPT ? Si l'une y va et que les autres font résistance, aura-t-on réussi la réconciliation ? Comme la justice togolaise est très indépendante, plus indépendante que celles de France ou d'Angleterre, le parti de M. Kodjo Agbeyomé a été mis sous scellé en l'espace d'une semaine, coupant ainsi l'herbe sous les pieds du politicien opposant au RPT et à la politique de main tendue. Sans insinuer que la décision de justice est téléguidée, on peut s'interroger sur la contribution d'un tel acte à la réconciliation nationale. La justice aurait pu par exemple donner un moratoire à M. Kodjo Agbeyomé et à son parti pour se conformer aux dispositions de la charte des partis au risque de souffrir la dissolution. Mais elle a choisi la ligne dure. Pour quel résultat ? Le moins qu'on puisse dire en somme est que le RPT, en s'engageant avec enthousiasme et détermination dans les entreprises de déstabilisation des adversaires politiques, creuse sous sa propre demeure la fosse dans laquelle elle s'engloutira. La violence appelant la violence, ces actions appelleront toujours des réactions dont on n'est jamais sûr de la nature et de l'ampleur. On peut être fort un temps, on peut être fort pendant longtemps mais il n'est pas évident que l'on puisse être fort pendant tout le temps, éternellement. Il est plus sensé et bénéfique pour la patrie de s'attacher à résoudre les problèmes réels du pays, de créer les conditions véritables de rassemblement de toutes les compétences et de toutes les humeurs du pays par un engagement à pratiquer une démocratie intégrale que de s'enfermer dans la tour d'ivoire, dans la logique de conservation du pouvoir pour le pouvoir, du pouvoir politique comme unique gage de survie et de s'abonner aux faux-fuyants et aux placebos qui ne font que creuser encore plus les plaies nationales.

Nima Zara
Le Correcteur



Politique TOGO Manœuvres politiques - Grande offensive pour casser la contestation

Mardi, 08 Juin 2010 13:10 La proclamation des résultats du scrutin du 4 mars 2010 a ouvert une période de contestation. Chaque samedi, les militants du Front républicain pour l'alternance et le changement (Frac) se retrouvent dans les rues pour dénoncer le hold-up électoral et réclamer la victoire de leur candidat Jean-Pierre Fabre, et tous les mercredis, ils se confient au Tout-puissant au Temple Salem de Hanoukopé. La contestation dure depuis plus de deux (02) mois, et samedi dernier on en était à la 11ème marche. Du jamais vu au Togo après une élection.

On croyait que l'« Esprit nouveau » a eu ses effets et fait évoluer les mentalités et qu'ainsi le pouvoir s'en est accommodé, sachant son candidat l'avoir emporté de façon clean. Mais c'est ignorer tous les états d'âme que l'on éprouve au sein du clan. La situation est telle que l'on passe à l'offensive pour étouffer la contestation, par le biais de manœuvres politiques. Et les acteurs de la contestation et ceux qui sont soupçonnés d'être sympathiques aux fondeurs en prennent pour leur grade.

Dissolution d'OBUTS

L'Organisation pour bâtir dans l'union un Togo solidaire (Obuts) est provisoirement dissous. Ainsi en a décidé vendredi le juge Pawélé Sogoyou. Les locaux ont été mis sous scellés depuis ce jour, et il est interdit à toute personne de prononcer le nom Obuts sous peine d'amende de cinquante (50) millions F CFA. C'est la grande conséquence de la plainte déposée par Gaston Vidada et compagnie contre Agbéyomé Kodjo. L'ancien Premier ministre n'est pas au bout de ses peines, puisque le verdict final dans cette affaire est attendu pour le 15 juin prochain.

C'est une décision qui défie tout entendement. Le bon sens n'arrive pas à se retrouver dans ce mélodrame judiciaire. Voilà des gens qui sont exclus et démissionnent d'un parti qui portent plainte et demandent sa dissolution pure et simple ; et la Justice qui crie à sa mue accède à cette requête, se fondant sur des arguments tirés par les cheveux. La légèreté des arguments avancés atteste que les réels mobiles de cette sentence se trouvent ailleurs. Agbéyomé Kodjo est tout simplement victime de son refus de faire entrer son parti au gouvernement pour légitimer le pouvoir du Fils du Père et de son engagement à lutter en collaboration avec le Frac pour revendiquer la victoire de Jean-Pierre Fabre.

L'imbroglie UFC

Ce n'est pas pour le roi de Prusse que Gilchrist Olympio a fait entrer ses sous-fifres au gouvernement. Même si l'homme nourrissait une terrible soif de vengeance contre son Secrétaire général qui l'a « poignardé dans le dos » en se portant candidat à l'élection du 4 mars à sa place, cette entrée au gouvernement des Ago a pour effet de fragiliser l'Union des forces de changement (Ufc), au grand bonheur du clan au pouvoir qui ne pouvait pas mieux espérer. Plus que Gilchrist lui-même ou les néo ministres, c'est Faure Gnassingbé qui tire le maximum de profit. Ce culot du « Leader charismatique » et ses amis a suscité leur exclusion provisoire du parti. Même si après les premiers bruits des concernés pour récuser cette décision, les voix se sont tues, l'UFC est loin de l'issue de la crise. Les mains noires qui ont agi dans le cas d'OBUTS devront sans doute instrumentaliser la crise et pousser les renégats à suivre les pas Gaston Vidada. Il est à craindre qu'un de ces quatre, l'« opposant historique » et sa bande d'exclus n'aillent porter plainte contre le Bureau national du parti, et notre Justice avec ce qu'elle est, ne leur donne raison, juste pour faire implorer le parti, et ainsi affecter la contestation du Frac.

Cas Patrick Lawson

Le Premier Vice-président de l'Ufc et acteur majeur du Frac est poursuivi par la Gendarmerie nationale. Il lui est reproché d'avoir diffamé le corps en accusant ses éléments d'avoir dérobé le 14 avril lors de leur descente musclée au siège du parti une somme de 22,5 millions F CFA et violé des militantes du parti. Le procureur de la République a même saisi le Président de l'Assemblée nationale, aux fins de levée de l'immunité parlementaire du député. Le dossier sera sans doute ressuscité sous peu, et avec la transhumance politique en cours au sein du groupe parlementaire Ufc, il est fort à redouter que l'on tente de lever l'immunité parlementaire de Patrick Lawson.

Ici aussi le bon sens n'arrive pas à se retrouver, vu les circonstances de l'événement. C'est la Gendarmerie qui a débarqué sans mandat officiel pour mettre à sac le siège de l'Ufc, et elle est la première à porter plainte pour diffamation. En plus le Vice-président de l'Ufc n'est pas le seul à avoir chargé les éléments de la Gendarmerie. Certains comme Jean-Pierre Fabre ont même réclamé avoir aussi accusé la Gendarmerie, mais aussi bizarre que cela puisse paraître, c'est Patrick Lawson seul qui est poursuivi. Il n'en faut pas plus pour y voir une attaque ciblée aux fins d'élaguer le candidat du FRAC de ses appuis.

Bâillonner certains organes de presse

Certains organes, dont « Liberté » sont actuellement poursuivis par la Police pour diffusion de fausses nouvelles et diffamation. Leur seul sort est d'avoir rapporté les témoignages impliquant deux (02) agents des forces de Police dans l'accident qui a coûté la mort à un Zémidjan le 08 mai à Nyékonakpoè. Cet argumentaire n'est visiblement qu'un paravent. Les réelles motivations de cette poursuite sont ailleurs, et elles n'échappent pas à la vigilance des observateurs avertis. La réelle intention est de bâillonner la presse qui refuse de regarder dans la même direction, surtout « Liberté » qu'on accuse de faire de la résistance et de refuser de faire comme les autres. Votre journal est dans le collimateur pour avoir fait le choix d'être du côté du peuple et de relayer sa lutte. Faire croire le contraire n'est que de la pure diversion. Si non s'il faut vraiment poursuivre pour diffamation, on ne voit pas d'organe ayant abordé le sujet qui y échapperait. Puisque presque tous, autant les chaînes télévisées, les chaînes radios que les journaux ont rapporté l'accident et les témoignages. Il faut faire payer certains organes pour leur témérité et les bâillonner.

Tous ces événements, même si certains ont des teintures de crises internes, ne sauraient tromper la vigilance des Togolais avisés. Il y a bien des mains noires qui tirent les ficelles, dans le seul but de casser la contestation de la « victoire » de Faure Gnassingbé entretenue par le Frac. Les partisans du hold-up pensaient que la contestation allait s'essouffler avec la prestation de serment du « Leader nouveau », mais leurs pronostics ont été déjoués. Ils se sont ensuite rabattus sur la nomination du Premier ministre, mais rien n'y est fait. Ils ont alors enrôlé le has been Gilchrist Olympio et sa bande dans le gouvernement, croyant fragiliser l'UFC et le Frac, mais ils ont tout faux. La contestation a plutôt gagné en ampleur. Il faut user de basses manœuvres.

Tino Kossi

SOURCE: LIBERTE HEBDO TOGO



Politique TOGO Le CAR embrouille

« Les récits des captifs nous montrent l'horrible confusion qui régnait en Allemagne à la fin de la tragédie » (Georges Duhamel, Manuel du protestataire)

Mardi, 08 Juin 2010 13:13 Quand on refuse, on dit non. Comme l'enseigne le titre du roman à titre posthume de l'écrivain ivoirien Ahmadou Kourouma. On ne peut pas refuser une chose et continuer à entretenir le flou. Il faut franchir le pas définitivement en disant non. C'est la marque des grands hommes, c'est la marque des gens qui savent ce qu'ils cherchent. Mais au Comité d'action pour le renouveau (CAR), on a une drôle de manière de refuser une chose.

En effet, à la publication des résultats provisoires par la CENI, le CAR avait sorti une déclaration dans laquelle il affirmait ne pas reconnaître les résultats et qu'il allait déposer un recours à la Cour Constitutionnelle. Ce qui fut fait quelques jours plus tard. Mais au final, la plus haute juridiction a rejeté tous les arguments avancés par le parti et validé la victoire de Faure Gnassingbé. Se sentant désabusée, la seconde force politique de l'opposition a, à travers un autre communiqué, martelé qu'elle continue de mettre en cause les résultats ayant donné Faure Gnassingbé vainqueur. Dans sa logique de refus, le « parti des déshérités » a boycotté les manifestations officielles du cinquantième anniversaire de l'indépendance du Togo ainsi que la cérémonie de prestation de serment du « fils de la nation ».

Lorsqu'il était question de la formation d'un « gouvernement de large ouverture politique », le CAR a clairement indiqué qu'il n'allait pas saisir la main tendue du pouvoir. Raison avancée, le parti ne reconnaît toujours pas la « victoire de Faure Gnassingbé ». « Au cours de la rencontre (avec le Premier ministre, ndlr), le CAR a rappelé à Monsieur HOUNGBO qu'il ne reconnaît pas les résultats proclamés le 18 mars 2010 par la Cour Constitutionnelle à cause des multiples irrégularités qui ont entaché le scrutin », a précisé un communiqué en date du 10 mai. L'élection présidentielle étant biaisée, le RPT ayant « bloqué systématiquement toutes les réformes susceptibles de mettre fin à son emprise sur les institutions républicaines », le CAR « n'entend donc pas dans ces conditions participer au gouvernement ».

Quand la composition du gouvernement a été rendue publique, ce parti a salué l'accord intervenu entre l'UFC ou les « Amis de Gilchrist Olympio », c'est selon, et le RPT, et s'est dit également « résolu à concourir à la réalisation d'une telle attente et ce, dans la droite ligne de la position qu'il a exprimée dans sa déclaration du 10 mai 2010 ». En revanche, le CAR qui rejette la « victoire » de Faure Gnassingbé reconnaît le gouvernement qui en est issu et est allé assister à la session consacrée au discours-programme du Premier ministre. Le parti était représenté au plus haut niveau par son Secrétaire général et ses quatre députés ont opté pour l'abstention après avoir activement participé au débat. Contre toute attente, le patron du Groupe parlementaire CAR s'est mis à se plaindre de la composition du gouvernement en parlant de « marginalisation ». « Nous estimons que M. Olympio a tenu promesse, celle de contribuer à faire disparaître de la scène politique togolaise les autres formations politiques de l'opposition », s'alarme un parti qui avait proclamé urbi et orbi qu'il n'entrerait pas au gouvernement.

On est face à une véritable confusion et on ne comprend plus rien aux prises de position du CAR qui évoluent à l'image d'un caméléon.

Zeus AZIADOUVO

SOURCE: LIBERTE HEBDO TOGO



Politique Droits de l'Homme La dissolution d'OBUTS est contraire au droit, s'exclame Agbéyomé KODJO

Date de parution : mardi 8 juin 2010.

LOME, 8 juin (Infosplusgabon) - L'Organisation pour Bâtir dans l'Union un Togo Solidaire (OBUTS) a été dissoute par le tribunal suite à une plainte déposée par Gaston Vidada, exclu du parti pour avoir mené une fronde contre le bureau qui a décliné l'offre de participation au gouvernement, et Mme Kékéli Akuavi Codjie, démissionnaire avec cinq autres après la sanction contre le premier, rapporte ce mardi le site Etiam.com.

Les deux personnes estimaient dans leur plainte que, du fait de la démission des sept membres sur les 45 ayant fondé le parti, l'OBUTS devrait être dissoute.

Ainsi, le président d'OBUTS, Agbéyomé Kodjo a comparu à huis clos le jeudi 3 juin devant le juge Sogoyou Pawélé, président du Tribunal de première instance de Lomé. Après un débat houleux entre les différents partis et vu la foule nombreuse qui a fait le déplacement du Palais de la justice pour soutenir le président d'OBUTS, l'audience était renvoyée à vendredi sans aucune précision sur l'heure.

Le 4 juin en fin d'après-midi, l'ancien Premier ministre apprendra par le truchement de ses avocats que son parti est dissous. Dans la foulée, un huissier fortement gardé par un détachement de la Gendarmerie fut dépêché au siège du parti pour sa fermeture et sa mise sous scellés. M. Agbéyomé Kodjo qui y était pour animer une conférence de presse, a dû mener des tractations avant de s'adresser aux médias.

« Ce 4 juin 2010 est une journée funeste pour la démocratie et pour la liberté d'expression au Togo. C'est un jour de deuil, pour tous ceux qui, au Togo, luttent inlassablement depuis le 4 mars 2010, dans le calme mais avec détermination pour faire éclater au grand jour la Vérité des Urnes et des comptes publics », a-t-il dit.

Pour lui, il s'agit d'une décision politique : « Cette décision de justice est inique et contraire au droit, dans la mesure où aucun des attendus sur lesquels est fondé le jugement n'a de valeur légale en regard des textes en vigueur et notamment de la Charte des partis politiques.

Elle illustre parfaitement le caractère éminemment politique du jugement ». Et d'ajouter que « la dissolution d'OBUTS est la réponse judiciaire de Faure GNASSINGBE et du gouvernement, à la mobilisation populaire sans précédent qui a caractérisé la marche du 29 mai, pour dire sa désapprobation à l'égard du gouvernement HOUNGBO II ».

Il a en outre indiqué qu'il saisirait les présidents de tous les pays partenaires du Togo pour les mettre devant leurs responsabilités et lancé un appel aux populations togolaises. « Restons unis, jusqu'au bout, c'est le seul gage de notre future victoire ! Aucune décision de justice ne pourra entamer notre détermination », a-t-il dardé. Le président d'OBUTS promet interjeter appel et son conseil s'y attelle déjà. « Nous ne saurons accepter qu'un parti reconnu par la Cour constitutionnelle soit dissous comme cela par un juge d'une juridiction inférieure », a-t-il insisté (Source Etiam.com).

FIN/INFOSPLUSGABON/MNG/GABON 2010

© Copyright Etiam.com



Politique TOGO - Tentative de dissolution D'OBUTS apologie de la perversion et du cynisme politique

C'est fait ! La République de la contre vérité des urnes vient d'asséner la preuve la plus éclatante à la face du monde entier que la séparation des pouvoirs entre l'exécutif et le judiciaire, pourtant consacrée par la Constitution n'est qu'un mirage au Togo.

Pour des motifs fallacieux, Le Tribunal de Grande Instance de Lomé, inféodé au pouvoir en place vient de suspendre la formation politique OBUTS, et mis sous scellés manu militari son siège.

Cette décision inique est l'aboutissement de la cabale orchestrée par les membres de la Nomenklatura en complicité avec le sieur VIDADA et affidés pour faire payer à OBUTS son engagement résolu pour la vérité des urnes et des comptes ainsi que son refus motivé d'entrer dans le pseudo « Gouvernement de Large Ouverture et de Grande Compétence ».

Pour aider l'opinion à décrypter le jeu pervers sous-tendant cette décision, une relecture tant sur la forme que sur le fond de cette action en justice s'impose.

1- Sur la recevabilité

Cette décision défie le bon sens le plus commun et bafoue les principes les plus élémentaires de la procédure civile. La maxime est bien connue en droit « pas d'intérêt, pas d'action ». Ladite maxime subordonne la recevabilité de toute action en justice à la preuve de l'existence d'un intérêt qui doit être né et actuel, et la réparation sollicitée du préjudice doit être personnel au demandeur.

Or, il apparaît que le sieur VIDADA régulièrement exclu du parti et ses affidés démissionnaires ne sauraient justifier de qualité ni d'intérêt né et actuel à agir. Tout au plus, est seul fondé à agir, le Ministère de l'Administration Territoriale en charge des partis.

2- Sur les mesures provisoires

En déclarant l'action recevable, la juridiction de Grande Instance renvoie les partis à mieux se pourvoir. Cependant, elle fonde les mesures provisoires (interdiction provisoire et mise sous scellés du siège) sur l'hypothétique éventualité de troubles à l'ordre public. Ce qui ne saurait être anticipé ni démontré. Cela d'autant plus que le sieur VIDADA et affidés n'apportent aucune preuve d'animosité pouvant laisser craindre un trouble à l'ordre public ni aucun risque de confrontation justifiant une telle mesure. Si par extraordinaire, il y a risque de trouble, la preuve du risque de trouble incombe aux demandeurs qui auraient dû en toute honnêteté et diligence en assumer la charge.

3- Sur les certificats de domiciles établis aux membres fondateurs

L'affaire pendante devant le tribunal attaque les certificats de domicile établis par devers notaire comme étant des actes complaisants ne reflétant pas la réalité de la situation des destinataires desdits actes. Or, les pièces régulièrement établies par les offices ministériels de notaires réglementairement enregistrés et reconnus par l'Etat sont réputées authentiques et par conséquent inattaquables jusqu'à preuve du contraire !

4- Sur la règle des 2/3 (article 11 de la charte des partis politiques au Togo)

Au terme de cet article qui dispose dans son 1er alinéa : « les fondateurs d'un parti politique doivent être au minimum de 30 provenant au moins des 2/3 des préfectures » ; il apparaît que La règle des 2/3 est une

clause pour éviter l'émergence des partis claniques, ou ethniques. Elle ne prévaut qu'à la constitution d'un parti, mais non pas durant toute sa vie. De fait, la plupart des partis politiques au Togo à commencer par le RPT seraient à ce jour, illégaux, dès lors qu'ils enregistrent des démissions et des décès.

En s'appuyant sur la démission de 7 membres fondateurs sur les 45, provenant de 21 préfectures, le sieur VIDADA et affidés demandent abusivement que la justice prononce la dissolution d'OBUTS qui selon eux, par ce fait serait illégal. Au regard des centaines de milliers d'adhérents d'OBUTS répartis dans toutes les préfectures du Togo, une telle prétention de la part de personnes exclues ou démissionnaires du parti, laisse perplexe et ne saurait être recevable.

5- De l'incontestable légalité d'OBUTS confirmée par la Cour Constitutionnelle

Dans sa décision n° 0003 du 1er Février 2010, la Cour Constitutionnelle a mis fin aux turpitudes du Ministère de l'Administration Territoriale qui déniait la légalité à OBUTS en lui refusant la délivrance de son récépissé contrairement aux dispositions législatives et réglementaires régissant les partis politiques au Togo. Pour mémoire, les décisions de la Haute juridiction sont insusceptibles de recours ! Au total, nonobstant la trivialité des prétentions du sieur VIDADA et affidés, le juge SOGOYOU a pris la stupéfiante décision de déclarer l'action recevable. Cette parodie de justice ne laisse transparaître qu'une seule réalité : une volonté politique de faire taire l'une des voix les plus audibles qui ne cesse de porter le cri de détresse de toutes les filles et de tous les fils du Togo tout entier pour réclamer la vérité des urnes et des comptes dans notre pays. La décision d'interdiction provisoire d'OBUTS ainsi que la mise sous scellés manu militari du siège du parti constituent aujourd'hui la preuve la plus éclatante de l'apologie de la perversion et du cynisme politique au Togo.

Le CVU en appelle à une mobilisation sans précédent de toutes les filles et de tous les fils du Togo tout entier où qu'ils soient pour faire échec à cette tentative de réduire au silence ceux qui luttent pour la vérité des urnes et des comptes publics. Lorsque l'essentiel est en cause résister est non seulement un devoir mais une obligation citoyenne et morale

En avant la Résistance citoyenne et que Dieu bénisse le Togo et tous ses enfants !

Vive la République !

Fait à Lomé, le 6 juin 2010.

**Le Coordinateur Provisoire,
Agbéyomé KODJO.**

Politique Togo Le Frac monte le ton contre les manœuvres du pouvoir

Dimanche 6 Juin 2010 « Notre objectif, ce n'est pas que certains aillent au gouvernement pour aller manger un peu . C'est que le système-Rpt change pour permettre un Etat de droit et le bien-être des Togolais », a déclaré ce matin, Jean-Pierre Fabre, lors du meeting sanctionnant la 11ème marche de contestation de l'élection de Faure Gnassingbé. En général, le ton des orateurs du Frac a monté d'un cran, ce matin à la plage de Lomé, en face d'une foule moins mobilisée que celle de la précédente marche.

Pour Jean-Pierre Fabre , l'Ufc n'est nullement secouée par les soubresauts actuels en son sein. « Il est simplement question d'appliquer les textes que nous nous sommes librement donnés », a-t-il affirmé faisant allusion à l'exclusion temporaire de Gilchrist Olympio et certains de ses proches, qui ont bravé la décision du Bureau politique du parti, de ne pas donner une suite favorable à une entrée au gouvernement Houngbo.

Les orateurs ont été nombreux à défiler devant les manifestants apparemment mobilisés et décidés à répondre aux mots d'ordre du Frac. Visiblement très sensibles à la manœuvre actuelle du pouvoir qui tente de dissoudre le parti de Agbéyomé Kodjo, par une décision de justice, les militants et sympathisants de l'opposition ont accueilli le leader de Obuts dans une chaleureuse ferveur. Une fois sur le podium, l'ancien Premier ministre a eu les mots durs vis-à-vis du comportement du pouvoir.

La veille, une décision de justice qui lui a été signifiée avec l'appui d'une cohorte d'éléments de la gendarmerie à bord de deux camions, suspend pour un mois le parti à la demande de certains militants exclus pour faute grave, liée au refus de l'ancien baron du Rpt, de faire entrée sa nouvelle formation politique au gouvernement, conformément à une délibération de l'instance exécutive du parti, contre laquelle s'érige les demandeurs .

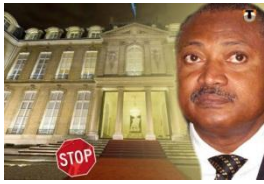
« C'est absurde, a déclaré Agbéyomé Kodjo, qui a expliqué que le pouvoir tente ainsi de le faire payer son refus d'entrée au gouvernement ». Il a révélé que la décision lui fait injonction de ne plus prononcer le nom du parti, au risque de payer 50 Millions de francs Cfa. Suite à quoi, les manifestants se sont mis a scandé « Obuts, Obuts », et de conclure que le compte devrait permettre à Houngbo, d'avoir de quoi appliquer son programme adopté par la Représentation nationale, la veille. Jean-Pierre Fabre a rassuré Agbéyomé Kodjo du soutien de tous les démocrates et a mis en garde le pouvoir . « Ceux qui souhaitent un 0(Octobre, finiront par l'avoir », a-t-il averti.

Isabelle Améganvi, député de l'Ufc et avocat de son état, a passé un message de la diaspora à la foule. L'évocation du nom de Me François Boko, initiateur du Frac, a été longuement saluée. Me. Améganvi a évoqué le soutien et l'appui financier de la diaspora à la lutte. Elle a expliqué que l'absence de kofi Yamgnane à Lomé, s'explique par une mission qu'il conduit de même que Patrick Lawson, Me Abi ou encore Tchaboré Gogué. La nouvelle de l'intérêt de la diaspora à la lutte, a réchauffé les manifestants dans leur détermination.

Que ce soit le Prof. Wolou (PSR), Claude Améganvi (Parti des Travailleurs), Alphonse kpogo (ADDI), tous ont eu un ton dur, fustigeant les manœuvres du pouvoir qui cherche à harceler les leaders de l'opposition, au lieu de répondre aux aspirations du peuple. La justice togolaise est actuellement instrumentalisée aux fins de déstabiliser le pouvoir.

Source : Koaci

Politique Les choses s'annoncent difficiles pour Fabre à Paris



Bella Ciao, un site de contributions, a publié lundi quelques indiscrétions sur la visite de Jean-Pierre Fabre à Paris. Le secrétaire général de l'UFC et l'un des leaders du Frac tenterait, semble-t-il, de prendre des contacts politiques à Paris au plus haut niveau pour expliquer son combat et tenter de mobiliser quelques soutiens. Selon le site, « Jean Pierre Fabre ne maîtrise pas les rouages de la politique internationale. Il n'a pas de contacts avec les poids lourds de la politique en France et c'est à peine que son nom rappelle un vague souvenir aux hommes politique de la France ».

Et ses contacts à l'Elysée ? « Son interlocuteur de prestige est un petit fonctionnaire de l'Elysée (...) les choses s'annoncent très difficiles pour l'homme politique de seconde zone du Togo ». L'intéressé appréciera !

Publié le 07/06/2010

Politique Togo: « A l'UFC, nous n'avons pas de président fondateur ! »

Le Frac, une coalition d'opposants qui ne reconnaît pas la victoire du président Faure Gnassingbé, a organisé samedi sa 11e marche de protestation depuis la publication des résultats de l'élection présidentielle du 4 mars.



Mr Jean-Pierre Fabre

Lundi 7 Juin 2010 - 14:02 Quelques centaines de sympathisants sur un itinéraire toujours identique entre le quartier de Bé à Lomé et la plage avec en tête de cortège Jean-Pierre Fabre (photo), le secrétaire général de l'UFC.

« A l'UFC, nous n'avons pas de timonier national ni de président fondateur. Nous fonctionnons avec les textes de loi que le parti s'est donné. Ainsi dit, toute personne hors la loi est soumise aux sanctions disciplinaires. Ces garde-fous figurent dans nos statuts et on se doit de les appliquer pour éviter la pagaille », a déclaré Isabelle AMEGANVI, membre de l'UFC, qui commentait ainsi l'exclusion du parti de son fondateur, Gilchrist OLYMPIO, pour avoir signé un accord de gouvernement avec le RPT.

Une exclusion qui, rappelons-le, n'a pas de valeur juridique.

Togo News

SYLVIOCOMBEY'S WEBLOG

Analyse du GRAD: LE TOGO EST-IL TOUJOURS EN CRISE ? QUE FAIRE ?



Le 8, juin 2010 par sylviocombe

De crise électorale en crise électorale, le TOGO, géré depuis plus de quarante (40) ans par le système RPT, s'installe profondément dans la crise née du déficit démocratique, et tourne le dos à son développement économique et social. Cette situation plonge le peuple dans une misère noire source de toutes les incertitudes. La crise actuelle constitue le point culminant d'une série de soubresauts politiques et d'occasions manquées. Les éléments essentiels de cette crise résultent du mauvais fonctionnement des institutions de la république en particulier la commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) et la Cour constitutionnelle.

Même si la campagne électorale récente est qualifiée généralement de paisible, force est de constater que le processus électoral dans son ensemble, a été très mal géré. Dans le présent article, le GRAD livre son analyse de la situation, fait état des interrogations majeures et propose des pistes de réflexion.

I- SITUATION POLITIQUE ACTUELLE.

Le processus électoral n'a respecté ni les dispositions pertinentes de l'arsenal juridique en vigueur en la matière ni les cahiers des charges adoptés de façon consensuelle.

La proclamation des résultats telle qu'elle a été faite, illustre à suffisance cet état de chose.

Le GRAD, en son temps, a évoqué la complexité de la situation politique pour suggérer qu'un délai conséquent soit consacré à l'organisation des élections présidentielles cela a été également la position d'une grande partie de la classe politique. L'argument du vide juridique avait été opposé pour précipiter le scrutin. Or la cérémonie d'investiture n'a eu lieu qu'un mois après la proclamation définitive des résultats en violation des dispositions pertinentes de la constitution.

L'incurie des structures en charge du processus électoral a privé les dernières élections de toute crédibilité et a concouru à bâcler le contentieux électoral. En effet, des candidats ont largement dépassé le plafond de cinquante millions(50.000.000) de FCFA fixé par le code électoral pour le financement de la campagne électorale. Par ailleurs, les recours introduits par les différents partis politiques n'ont pas reçu toute l'attention, un certain nombre de partis politiques regroupés au sein du front républicain pour l'alternance et le changement (FRAC) rejettent les résultats tels que proclamés et revendiquent la victoire à travers les marches populaires et des veillées de prière

Dans la capitale il convient de rappeler entre autres

- Le débarquement impromptu des éléments de la FOSEP dans les locaux du Centre d'éducation sociale pour l'Apostolat des Laïcs (CESAL) pour arrêter des experts informaticiens et saisir le matériel informatique et les procès verbaux propriété de l'UFC, le 09 mars 2010
- l'invasion du siège de l'UFC par les forces de l'ordre qui se sont livré au saccage en règle des locaux et au matraquage aveugle des responsables et militants dudit parti en pleine veillée de prière le 24 mars 2010;

- la prise d'assaut des environs du Temple méthodiste SALEM, toujours par les forces de l'ordre dans le but d'empêcher la participation des dirigeants et des militants du FRAC à une séance de prière habituellement et régulièrement organisée par les responsables dudit centre. A cette occasion la foule présente a été violemment dispersée sans ménagement au moyen de grenades lacrymogènes et de matraque et sans distinction aucune.

A l'intérieur du pays, il a été rapporté que le Pouvoir recourt aux militaires pour empêcher les manifestations de contestation pourtant autorisées dans la capitale. Il est également rapporté que des préfets s'opposent avec violence au libre exercice du droit d'expression du citoyen. Cette manière pour le Pouvoir de réagir face aux contestataires, cristallise les rancœurs car le citoyen se sent profondément frustré. Ce qui est de nature à radicaliser le mouvement de contestation. La crise vient de connaître un dernier développement qui est l'accord intervenu le 26 mai 2010 entre le RPT et Monsieur Gilchrist OLYMPIO. Il ressort de l'observation du GRAD et des éléments d'appréciation en sa possession, que cet accord est le résultat d'une initiative personnelle qui n'engage pas l'UFC, aux dires des responsables de ce parti.

Au regard de tout ce qui précède, le GRAD se pose des questions.

Les interrogations majeures du GRAD

En dehors des élections de 1958 qui ont permis au Togo d'accéder légalement à la souveraineté nationale et internationale, toutes autres consultations populaires sont caractérisées par des improvisations, des précipitations et des irrégularités contraires aux normes internationales en la matière. En effet les élections ont toujours été et continuent d'être des occasions de violences politiques et sociales obligeant la population à suspendre toute activité d'ordre économique pour aller trouver refuge hors de son domicile habituel. Pire les échéances électorales se soldent par des pertes en vies humaines, des blessés, des mutilés, des viols et des destructions de biens publics et privés. Dans ces conditions le GRAD se demande à quoi servent les élections au Togo ?

A cette question et à la lumière du constat ci-dessus, et devant le déficit d'imagination des acteurs politiques pour sortir de l'impasse, l'on est tenté de conclure à l'inutilité des élections au Togo surtout que celles-ci ne donnent lieu qu'à des holdups suivis de longues négociations et d'accords politiques inopérants. L'impasse ainsi constatée est entretenue par les différentes missions d'observation dont les conclusions ne sont pas en adéquation avec les constats et analyses par elle faits sur le terrain au cours du processus électoral. Le manque de fiabilité des conclusions des observateurs que nous déplorons trouve sa cause dans :

- mauvaise connaissances des réalités du pays ;
- présence tardive des observations sur le terrain ;
- formation insuffisante ;
- manque de moyens financiers et matériels adéquats ;
- manque de crédibilité ;
- conflit d'intérêt ; etc.

Les institutions surtout celles chargées du processus électoral sont-elles appropriées ?

Au terme de son analyse, le GRAD estime que ces institutions doivent être totalement repensées pour en faire de véritables outils au service du peuple par le respect du vote de ce dernier. Dans un état de droit où la séparation des Pouvoirs est une réalité et où la justice est une institution véritable, indépendante et crédible, certains responsables des dites institutions auraient déjà comparu devant elle pour parjure. Une autre donnée dont il faut nécessairement tenir compte dans l'analyse de la situation politique au Togo est la présence constante de l'armée au cœur du Pouvoir politique qui de ce fait échappe aux civils dont il doit normalement être le domaine réservé. Au Togo c'est le pouvoir politique qui est assujéti à l'Armée et non le contraire comme partout ailleurs dans les pays démocratiques. Dans ces conditions et comme déjà dit plus haut les élections ne sauraient constituer une solution de sortie de crise.

S'agissant de l'accord du 26 mai 2010 entre Monsieur Gilchrist OLYMPIO et le RPT, le GRAD estime qu'il est de nature à clarifier la situation quant à la lutte que mène le FRAC. Dorénavant l'UFC et le FRAC ont la totale maîtrise de leurs actions car ils ne sont plus suspendus aux avis et aux positions de Monsieur Gilchrist OLYMPIO qui constituait pour eux une lourde hypothèque. L'analyse contenue dans la première partie du présent document et les interrogations majeures posées ci-dessus, conduisent tout observateur à dire que les perspectives économiques et sociales au Togo ne sont pas brillantes.

En effet l'impasse relevée plus haut, le manque d'imagination et de vision des différents protagonistes de la crise, la cupidité certains d'entre eux, le recours effréné à un enrichissement rapide de certains autres, constituent autant de tares qui bloquent la réflexion et l'action politique. Cependant, le GRAD quant à lui, convaincu de la cause légitime que défend le peuple togolais en revendiquant sa libération, tout en convenant que la lutte est dure et longue, demeure ferme dans sa foi en un lendemain plus brillant pour le pays.

II-PERPECTIVES

Pour faire de cet avenir brillant une réalité de demain, le GRAD lance un appel pressant à tous les acteurs politiques pour :

- un sursaut patriotique salutaire ;
- une prise de conscience aigue de leur responsabilité ;
- un degré minimum d'honnêteté politique et intellectuelle ;
- la primauté de l'intérêt général sur les intérêts partisans, individuels et égoïstes ;
- le respect de la volonté populaire notamment celle exprimée par les urnes ;
- des mesures énergiques pour reformer les grandes institutions de l'Etat dont notamment l'Armée ;
- le recours au référendum pour les questions majeures d'intérêt national ;
- le respect des engagements pris au nom du peuple.

A cet effet il est nécessaire que les Togolais aient confiance en eux-mêmes et se fassent mutuellement confiance en privilégiant les initiatives internes de sortie de crise par rapport au recours excessifs à des acteurs extérieurs. A cet égard, il importe que les Togolais soient liés par un nouveau contrat social. En d'autres termes il faut envisager dès maintenant un véritable dialogue entre les vrais et authentiques protagonistes de la politique togolaise devant déboucher sur l'élaboration d'une nouvelle constitution par une assemblée constituante.

En conclusion le GRAD espère fortement quelles que soient les difficultés du moment, les protagonistes de la crise togolaise trouveront ensemble une véritable solution qui permette à la population togolaise de se retrouver et d'œuvrer à son propre développement. A défaut nul ne pourra aller durablement contre la volonté du peuple souverain.



La double face de Gilchrist Olympio

Article publié le 22/02/2010 et proposé en relecture 02/06/2010



22 février 2010 **Le FRAC a-t-il vécu ? Les propos de soutien de Gilchrist Olympio au candidat JP Fabre devenu entre-temps candidat du FRAC et puis de nouveau aujourd'hui candidat (exclusif ?) de l'UFC tendent à le supposer. A moins d'une infirmation par ses signataires, et leur implication active dans la campagne.**

Si cela s'avérait la raison en serait simple : il faut empêcher Kofi d'être de cette campagne. Il faut empêcher l'union affichée des populations du Nord et du Sud contre le régime de Faure G. que symbolise le FRAC et que nous saluons tous à ce titre. C'est le lieu de révéler aux Togolais ce que nous soupçonnions depuis un temps et qui justifierait le ratage de candidature, un scénario de manipulation du peuple fomenté et exécuté par Gilchrist O. Il frise l'évidence que Gilchrist aurait un deal avec Faure Eyadema. Ce deal de fait, protège le pouvoir usurpé de Faure Eyadema tout comme il le fit pour Eyadema père. Gilchrist usant de l'influence populaire que lui octroie sa filiation, s'érige en messie exclusif au grand dam du peuple qui souffre. Pour ces batailles électorales prochaines Gilchrist Olympio fut le premier candidat officiellement déclaré. Cela devait sembler-il fausser le débat sur la candidature unique exigée par le peuple et donc décourager les prétentions autres. Gilchrist posa cet acte malgré les conditions d'éligibilité qui ont été, on le sait, érigées pour l'exclure. Le débat ainsi hypothéqué dès le départ sera alimenté par des déclarations unilatérales de Gilchrist Olympio, réduisant les autres partis à des portions insignifiantes ; et ce jusqu'aux dernières négociations de Ouaga qui eurent pour sujet principal la réforme des textes pour permettre sa candidature au lieu de concerner l'organisation des élections et des questions de fonds sur leur transparence, crédibilité et sécurité.

Qu'en a fait Gilchrist, de cette énième négociation centrée sur son éligibilité ?

Rien. PIRE, cet accord politique obtenu et présenté par Gilchrist Olympio lui-même comme une victoire ne fut qu'une fois de plus un marché de dupe. Le RPT ne le fera jamais retranscrire dans le code électoral ; pas plus que l'UFC siégeant à l'assemblée ne l'exigera. Aussi la condition de résidence qui fut l'objet de cet accord ne sera pas levée et servira à la cour constitutionnelle à écarter la candidature de Kofi Yamgnane, en ce que la CENI s'appuie sur les textes en vigueur pour avaliser les candidatures et non les accords politiques qui n'engagent que leurs signataires.

Ces conditions auraient servi de toutes les façons, à invalider la candidature même de Gilchrist Olympio, et il le savait. Cette négligence était-elle fortuite ou voulue ie ayant fait l'objet d'une entente entre Gilchrist et Faure Eyadema ?

La question se pose. Et quelque'en soit la réponse, il est certain que le ratage de dépôt de calendrier était organisé à dessein par Gilchrist Olympio :

- soit pour que l'on ne s'interroge pas sur ses compétences et capacité à vaincre le régime,
- ou soit que l'on ne découvre pas son jeu traître de la cause du peuple au cas où il serait soupçonné une collusion avec Faure.

Tout aurait donc été pure invention, excitant la sensiblerie du peuple à son égard.

La candidature supplétive de JP Fabre sera donc une surprise qui eut le don d'attiser l'ire de Gilchrist, qui maudissant JP Fabre, cherchera à faire invalider cette candidature au lieu de saluer cette promptitude de son secrétaire général.

Gilchrist Olympio avait-il en tête d'exclure l'UFC des élections pour permettre à Faure Eyadema de battre plus aisément et de manière plus plausible le CAR et la CDPA qui n'avaient plus la côte populaire ?

Fort probable car la victoire de Faure qui lui-même faisait mine de prendre ses distances du RPT aurait pu ainsi de façade se justifier avec en renfort des résultats révélant une forte abstention qui s'expliquerait par l'absence de l'UFC à ce scrutin. Mais il est acquis que Faure ne peut

A quoi joue Gilchrist Olympio ?

A enterrer le peuple. Il est aisé de voir que les interventions de Gilchrist ont toujours révélé une maladresse qui a toujours servi le RPT et le pouvoir. Serait-ce réellement des maladresses ou des scripts savamment organisés et exécutés par des acteurs ?

Certains éléments concernant un deal entre Gilchrist et la France dans les années 60 et ayant fait l'objet d'un avenant en 1991 pour sauver le régime permettent de le penser.

La lecture du communiqué de Gilchrist Olympio et le nouvel organigramme pilote de la campagne du candidat de l'UFC nous semble exclure implicitement le FRAC dont les signataires ne tarderont pas à réagir face aux faits.

C'est le lieu de les exhorter à savoir garder froidement leur colère et joindre leurs efforts à un autre candidat, si besoin était. Le peuple togolais saura apprécier

KamtRâ AtumRâ A.H.A.



Politique Déclaration solennelle du cabinet du président national de L'UFC

Par UFC le 8 juin 2010

- 1) Conformément aux Statuts de l'UFC, ne prévoyant les réunions du Bureau National que sur convocation par son Président National (article 16) et ne reconnaissant la validation des décisions du Bureau National que par la signature de son Président National (article 21), surtout lorsqu'il est physiquement présent dans la capitale togolaise, comme le confirme l'article 15 des Règlements Intérieurs de l'UFC,
- 2) conformément aux décisions suprêmes du Deuxième Congrès Statutaire de l'UFC de juillet 2008, que seul peut modifier un nouveau Congrès Statutaire ou Extraordinaire, que seul le Président National élu au dernier Congrès de l'UFC peut présider (article 14 et 21), et dont seul il a la compétence de signer la convocation décidée par le Bureau National qu'il préside et dont il coordonne les activités (idem),
- 3) conformément aux explications du cabinet du Président National de l'UFC en date du 4 juin 2010 « sur l'illégalité et l'illégitimité de la prétendue exclusion temporaire du Président National de l'UFC »,
- 4) Nous tenons à confirmer à tous les militants de l'UFC, à tout le peuple togolais, en particulier à toutes les autorités politiques, administratives et religieuses togolaises, à toutes les institutions diplomatiques internationales, ainsi qu'à tous les donneurs de leçons de démocratie que, jusqu'aux décisions suprêmes du prochain Congrès Extraordinaire de « la clarification, la réconciliation et la rénovation » de l'UFC que le Président National convoquera le moment venu, Monsieur Gilchrist OLYMPIO demeure le Président National de l'UFC, élu à son dernier Congrès, et exerce tous les pouvoirs que les statuts, le règlement intérieur et le dernier congrès de l'UFC lui ont conférés.
- 5) Conformément à la sagesse proverbiale qui rappelle que « celui qui a commis une faute et qui ne la répare pas en commet une autre », nous conseillons vivement au Bureau National de l'UFC de rendre publique avant le 14 juin 2010 une déclaration signée de la personne compétente, reconnaissant explicitement « l'illégalité et l'illégitimité » indéniables de sa déclaration en date du 28 mai 2010 signée de son Secrétaire Général, et présentant au Président Fondateur de l'UFC les excuses publiques, en guise de préparation du Congrès Extraordinaire de « la clarification, la réconciliation et la rénovation ».
- 6) Faute de quoi nous saisisons la justice, dont la décision d'annulation ne sera pas sans conséquences judiciaires contraignantes, en plus des suites disciplinaires internes au Parti lors de son prochain Congrès Extraordinaire.
- 7) Ces conséquences judiciaires comporteraient entre autres l'interdiction judiciaire de tout acte illégal futur au nom de l'UFC de la part de toute personne non juridiquement compétente et concernant entre autres la convocation de réunion de Bureau National du Parti ou de Congrès Extraordinaire du Parti, et la signature d'un document ou d'une décision émanant d'un organe compétent quelconque du Parti en l'absence ou en la présence du Président National du Parti.

Fait à Lomé le 4 juin 2010 Le cabinet du Président National de l'UFC

© Copyright UFC



Politique Togo Le nouveau gouvernement obtient le vote de confiance du Parlement

samedi 5 juin 2010 Le Parlement togolais a accordé sa confiance au gouvernement de large ouverture politique en place dans ce pays sur fond de division au sein du groupe parlementaire de l'Union des forces de changement (UFC), principal parti de l'opposition togolaise, a constaté vendredi l'Agence Xinhua.

Sur 61 députés présents à la séance, 51 ont voté pour la déclaration de politique générale présentée par le Premier ministre et chef du gouvernement Gilbert Houngbo. Le Comité d'action pour le renouveau (CAR), avec quatre députés au Parlement, s'est abstenu de se prononcer. Les députés du Rassemblement du peuple togolais (RPT-au pouvoir) et sept de l'UFC, présents à la séance, ont donné leur confiance à ce programme d'action.

Le vote de confiance intervient alors que l'UFC a décidé de ne pas prendre part à la séance.

Jean-Pierre Fabre, président du groupe parlementaire UFC, candidat du parti à la présidentielle du 4 mars, estime avoir plutôt remporté le scrutin et réclame ce qu'il appelle sa "victoire", à travers des marches de contestation depuis bientôt quatre mois. Le prenant à contre-pied, le leader de l'UFC, Gilchrist Olympio a signé un accord politique avec le RPT et optient sept portefeuilles dont celui de la Diplomatie au sein du gouvernement qui vient d'être mis en place.

Cette division à l'UFC s'est transposée au Parlement où les députés proches du leader ont passé outre la décision du groupe parlementaire pour approuver la déclaration de politique générale du Premier ministre. "Pour surmonter les nombreuses difficultés que vous allez rencontrer dans l'exercice de vos fonctions et missions, je souhaite que votre équipe travaille en parfaite cohésion, en parfaite symbiose et en parfaite synergie, pour qu'à l'heure du bilan l'histoire nous donne raison", a déclaré Aholou Kokou, porte-parole des députés UFC.

En votant pour, il a appelé le chef de l'Etat et le Premier ministre à veiller à ce que la main tendue à l'UFC pour entrer au gouvernement soit "sincère et que les accords signés et les engagements pris soient littéralement et entièrement respectés". Les autres partis de l'opposition dont le CAR, ayant positionné leur candidat à la présidentielle, ont tous rejeté toute entrée dans ce gouvernement dénonçant des irrégularités dans le processus, surtout les moyens disproportionnés de campagne.

"Nous ne doutons pas un seul instant de votre bonne foi, ni de votre détermination, ni de la capacité de votre gouvernement qui compte beaucoup de compétence à réaliser les nobles ambitions du président de la République", a indiqué Dama Dramani, président du groupe parlementaire RPT, répondant à la présentation de programme présenté par le Premier ministre. "Nous avons de bonnes raisons de vous accompagner", a-t-il ajouté, pendant que le groupe parlementaire CAR, avant de s'abstenir de voter, a fait noter que la vie sociopolitique s'est dégradée ces cinq dernières années dans le pays avec aussi l'organisation d'une présidentielle entâchée d'irrégularités.

Le chef de l'Etat togolais Faure Gnassingbé a été donné réélu au terme de cette élection présidentielle avec 60,88% des suffrages contre 33,93% pour Jean-Pierre Fabre de l'UFC et 0,85% pour Yawovi Agboyibo du CAR. Le RPT, l'UFC et le CAR constituent les seuls partis représentés à l'Assemblée nationale togolaise de 81 sièges. (Xinhua)

Politique Gilchrist OLYMPIO serait-il le fossoyeur du changement au Togo ? Gilchrist n'est pas un imbécile



Chapitre 6 : Gilchrist n'est pas un imbécile.

Les latitudes que j'ai prises depuis quelques années en initiant la critique ouverte de Gilchrist Olympio, en dépit de la notoriété de l'homme et ce qu'il pouvait représenter aux yeux de nos compatriotes, ont été beaucoup plus fondées sur non seulement sa vision anormale et étriquée de la situation sociopolitique de notre pays, mais aussi la manière cavalière de l'homme en ce qui concerne la lutte pour la fin du règne des Gnassingbé. Cette démarche s'articule donc autour de quatre raisons fondamentales.

Tout d'abord, souffrez que Gilchrist n'a aucune considération pour personne au Togo et il paraît même que l'homme a une autre vilaine tare beaucoup plus dévastatrice. Personne dans son entourage, je dis bien personne, y compris même ses soi-disant conseillers spéciaux, ne peut lui faire changer d'avis. D'ailleurs, pour la petite histoire, remarquez que ses conseillers spéciaux ne sont rien d'autres que des membres de la famille. Et ils ont, anormalement, préséance sur les membres du bureau de l'UFC. Passons.

Ainsi dit, pour qu'il vous écoute et pouvoir l'intéresser, dès votre introduction, vous devez aborder le départ d'Eyadema tel qu'il le percevait et surtout le présenter comme il veut l'entendre sinon il n'est pas difficile d'atteindre le point de Godwin avec lui. Et là, il vous cataloguera de partisan d'Eyadema ou de personne qui rencontre ce dernier dans la clandestinité. Nombre de ses « sujets », tels que Patrick Lawson ou feu Amah Gnassingbé, pour ne citer que ceux-là, en ont fait les frais pour avoir osé exprimer des idées contraires à celles du Maréchal. Quant aux autres leaders de l'opposition et les collaborateurs d'Eyadema, Gilchrist les considérerait comme des personnalités de seconde classe autrement dit, moins que rien. S'il vous est déjà arrivé de suivre des séances de négociation entre la mouvance présidentielle et l'opposition, vous comprendrez facilement le type de personnalité qui se cache derrière le nom Gilchrist Olympio. Par exemple, au cours des pauses café, vous verrez l'homme s'isoler avec Jean-Pierre Fabre pendant que les autres membres de l'opposition plaisantent avec ceux qui sont venus défendre les intérêts des Gnassingbé, comme s'ils voulaient dire aux facilitateurs qu'ils ne sont que des adversaires politiques et non des ennemis. Ce qui n'est pas une contrevérité ; mais seul Gilchrist s'interdisait de voir la crise politique au Togo sous cet angle et se comporte comme un enfant à qui vous venez d'arracher son jouet préféré.

Ensuite, il n'est plus un secret pour personne que l'homme s'arroge le droit de parler au nom de toute l'opposition. C'est la deuxième la raison. Gilchrist croit avoir des mots comme « pouvoir » et « président » inscrits sur son ADN et donc naturellement seul conféré des pouvoirs divins ou plutôt diaboliques, je ne sais pas trop, pour décerner les quitus de démocrates ou antidémocrates aux Togolais. Comment sommes-nous parvenu à cette situation ?

Et bien, le fait que la plus part de ceux qui ont eu des ennuis avec les Gnassingbé aient toujours cherché à raconter leur mésaventure à Gilchrist pour, en quelque sorte, se faire accepter dans leur nouveau statut d'opposant, celui-ci ne le prendrait pas comme une démarche l'invitant à la collaboration pour chasser les Gnassingbé du pouvoir. Mais plutôt comme une adhésion à sa cause, car cette lutte est avant tout la sienne et non celle de tous les Togolais. En bon autocrate, Gilchrist pense donc, et se comporte d'ailleurs comme tel, avoir des nouveaux sujets qui reconnaissent sa préexcellence dans l'avènement d'une alternance politique au Togo. Le dernier en date n'est rien d'autre qu'un officier de l'armée Togolaise : François Boko. Mais avant lui, il y a eu entre autres Waste Arégba, professeur à l'université de Bordeaux I, ou les anciens Premiers ministres des Gnassingbé : Edèm Kodjo et Agbéyomé Kodjo.

En effet, au début, toutes ces personnalités, ne connaissant pas l'homme, trouvaient normal que Gilchrist puisse parler en leur nom. Ils trouvent aussi banal que ce soit l'UFC (entendez Gilchrist) qui choisisse le candidat unique de l'opposition au sein de l'UFC (entendez parmi ses fidèles). Mais très tôt, elles comprendront qu'au-delà du mythe fabriqué de toutes pièces par les médias, cet homme n'est, en réalité, pas mieux que ceux que nous combattons tous. C'est pourquoi vous ne verrez aucune des grandes figures de l'opposition accepter coaliser avec Gilchrist et son UFC. Pour un homme d'affaire qu'il prétend être, la négociation ne semble pas être le point fort de Gilchrist. Pour lui, négocier c'est arriver avec son point de vue, même tordu, sur le sujet et demander à la partie adverse de l'accepter sans aucune autre forme de procédure.

De même, chemin faisant, parmi ceux qui étaient allés lui offrir leur collaboration, certains finissent par le critiquer ouvertement et d'autres créer leur propre formation politique. C'est le cas de Comi Toulabor et tout récemment Kodjo Agbéyomé qui a jugé mieux d'exprimer ses idées avec un « obut » sans lanceur. Et en fin, comme pour dire qu'être plus bas est mieux que par terre, la plupart d'entre eux préfèrent retourner servir leur ancien employeur (Gnassingbé S.A.). Malheureusement en 2005, la peur de se faire juger par l'histoire a eu raison de certains leaders comme Agboyibo et Gnininvi qui lui ont laissé les coudées franches pour nous imposer un mourant à l'élection présidentielle. Nonobstant ce mal qu'il nous a fait cette année-là, l'orgueil de Gilchrist ne lui a toujours pas laissé comprendre raison et tirer les leçons qui s'imposaient.

La troisième raison qui me semble plus gravissime chez cet homme est dans sa nature même. En effet, Gilchrist n'a jamais su se départir de son arrogance et complexe de supériorité pour se mettre au-dessus des clivages ethnocentristes, qui constituent des bombes coloniales sur lesquels surfent les colons pour maintenir leur emprise sur les pays Africains. Au contraire les propos de l'homme ne passent jamais inaperçus comme un couteau dans une plaie déjà béante. D'ailleurs sur ce sujet, il est vrai qu'il n'est pas seul et certains pourront citer Edèm Kodjo ou Yao Agboyibo. Ce n'est pas encore le moment pour parler de ce dernier. Mais d'autres me diront que c'est héréditaire chez Gilchrist car feu Sylvanus, son père, dans son héroïque lutte pour l'indépendance, avait, lui aussi, voulu créer « Ewéland » avant de se contenter de ce qui est aujourd'hui Togo, après que feu Komi N'krumah soit parvenu à lui prendre le Togo britannique.

Restent des ambiguïtés dans les raisonnements de cet homme. Alors que les Gnassingbé et leur RPT opposent constamment le nord au sud depuis bientôt un demi-siècle pour justifier leur présence au sommet de l'Etat ; pour Gilchrist et son UFC, il existerait deux catégories de Togolais : Ceux du sud mangeant à leur faim et matures pour la démocratie ; opposés à ceux du nord, affamés, qui votent pour leur ventre, et donc attardés pour comprendre la démocratie. Pourtant une analyse dépouillée de sa vision ethnocentriste de la situation sociopolitique du Togo devait lui permettre de comprendre que ses vrais partisans se trouvent dans la partie nord du pays. En effet, au sud, tous ceux qui s'activent et votent pour le RPT le font en vendant leur âmes au diable, c'est-à-dire contre rétribution en pièces sonnantes et trébuchantes. Mais on ne peut pas dire pareil de ceux qui, au nord, votent pour l'UFC. D'ailleurs, façon dont Gilchrist est pingre, il est genre de personne qui bousculerait toute une foule pour récupérer une pièce de 25 francs qui tomberait de sa poche. En outre, vu l'emprise d'Eyadéma, par intimidation de toutes sortes et autre manipulation, sur cette partie nord du pays, il ne serait pas trop difficile de comprendre que seules des personnes sincères, dotées d'esprits logiques et ayant une conviction avérée en l'avenir d'un Togo uni et prospère pouvaient se permettre de s'afficher partisan d'une UFC de Gilchrist, ennemi juré des Gnassingbé. Mais Gilchrist trouvait que Péré est trop Kabyè pour être le candidat unique de l'opposition.

Parallèlement, pendant que les Gnassingbé brandissent constamment leurs différents Premiers ministres comme signe de partage du pouvoir entre Kabyè et Ewé, Gilchrist faisait semblant de se protéger de cette critique aux yeux de l'opinion, en exhibant l'organigramme de son UFC personnel. En effet, vous y verrez insérer, particulièrement, quelques Kabyè dont celui ayant même patronyme qu'Eyadema. Mais les Togolais ne doivent pas être dupes; car ce Gnassingbé de Lama, n'avait aucun pouvoir de décision et ne représentait rien dans l'UFC de Gilchrist malgré son rang de 2e Vice-président.

Cette réalité ethnocentriste, innée chez Gilchrist, et qui lui colle bien la peau met en évidence avec le moins d'ambiguïté possible son incapacité à être un véritable leader dont aspire la grande majorité des Togolais aussi bien au nord qu'au sud. A la lumière de tout ce qui précède, Gilchrist n'est pris dans aucun piège du RPT, chacun d'eux connaît bien son jeu et va continuer de le jouer au naturel jusqu'au bout, c'est-à-dire la mort.

La quatrième raison apparaît comme une conséquence des trois premières. Une analyse rétrospective vous permettra de constater que tout au long de son existence, Gilchrist et son UFC n'acceptent les propositions du RPT, sur un sujet donné, que du bout des lèvres. Son système de règlement de la crise politique fonctionne par antériorité. C'est-à-dire que ses solutions sont toujours des anciennes propositions qu'il avait déjà récusées. Voici schématiquement comment les choses se passent.

Le RPT propose des épis de maïs à l'opposition pour sortir d'une crise X. L'UFC est toujours la première à dénoncer l'insuffisance de l'offre et exige le maïs déjà décortiqué. Tout en étant conscient de l'impossibilité, pour elle, d'obtenir sa revendication, l'UFC s'arc-boutera sur cette position tant que le Maréchal n'aura pas changé d'idées. Pendant ce temps les autres membres de l'opposition se mettent à l'œuvre pour rendre ces épis consommables pour la population. Entre temps, la raison est revenue chez Gilchrist après qu'il ait crié au scandale et traité les autres leaders de tous les noms d'oiseaux. Pour ne pas paraître ridicule, il attendra la résolution d'une crise Y (suite logique de X) pour exiger sa part du maïs décortiqué. Là, l'UFC va vouloir en consommer plus que ceux qui l'ont transformé, sous prétexte qu'elle est le parti majoritaire de l'opposition.

C'est toujours pareil avec Gilchrist pour qui la somme des « NON » donne « OUI ». Il est vrai que Gilchrist n'est pas un imbécile pour ne pas changer d'avis. Mais sa soudaine métamorphose depuis la mort d'Eyadema surprend le togolais moyen non averti qui croyait en lui aveuglement. D'ailleurs, c'est ce que certains membres de l'opposition, comme feu Amah Gnassingbé ou Dosseh-Anyron ou encore Yao Agboyibo et Léopold Gnininvi, ont compris et se sont précipités pour avoir leur part du gâteau national.

Cette entrée probable dans le gouvernement Houngbo II concrétise donc l'échec annoncé depuis 2005 d'une lutte, qui, à mon sens, était inévitable puisque Gilchrist est loin d'être un révolutionnaire, c'est à dire un idéaliste qui affronte le pouvoir temporel. Après avoir donc passé 47 ans à vilipender ceux qui collaborent avec les Gnassingbé, Gilchrist vient de passer à table pour souper sur le sang de son père et de nos martyrs.

C'est ainsi que le mystique tomba plus bas que le sol. Bon appétit donc Monsieur Olympio. Mais avant chaque gorgée, il serait aimable de votre part de faire une prière en mémoire de Marc Attidé et tous ces martyrs. ... à suivre...

Rédigé, le 23 mai 2010 © **Correspondance : Mohammed Youssif**

MO5 TOGO Politique Guerre à l'UFC : Un député proche de Gilchrist OLYMPIO séquestré par des militants

Lundi, 07 Juin 2010 16:35 Est-ce une info ou une intox ? *En tout cas l'information est des plus rocambolesque et illustrerait comment se déroule la guerre interne à l'UFC depuis Gilchrist Olympio a décidé d'aller au gouvernement. Ouro Affo Tchagnao, le nouveau député UFC de Sokodé, arrive à Lomé vendredi dernier pour participer au vote de confiance de l'Assemblée à la nouvelle politique générale du premier ministre Gilbert Houngbo.*

Ouro Affo Tchagnao est le suppléant du député UFC Bakalawa Fofana de Sokodé, devenu ministre de l'Industrie, de la promotion de la Zone franche et des Innovations technologiques.

Peu avant son entrée au Palais des Congrès, il est interpellé par des militants de l'UFC qui lui demandent de passer au siège. Selon les militants, Jean-Pierre Fabre, le secrétaire général de l'UFC et président du groupe parlementaire doit lui signer un document attestant le remplacement de Fofana Bakalawa

« Des militants UFC m'ont approché et m'ont dit que le secrétaire général [Jean-Pierre Fabre], voudrait me voir. Je suis rentré dans leur voiture et ils m'ont emmené au siège, m'ont enfermé dans un bureau et enlevé mon portable GSM. Je suis sorti seulement du siège qu'à la fin de la cérémonie à l'Assemblée nationale », a déclaré Ouro Affo Tchagnao à MO5. L'information confirmée par un autre député proche de Gilchrist OLYMPIO.

Joint au téléphone, le secrétaire à la communication de l'UFC, Eric DUPUIS, actuellement en voyage à l'intérieur du pays, a déclaré ne pas être au courant d'une telle séquestration du député TCHAGNAO. Il a fait la promesse de vérifier l'information.

Le député TCHAGNAO condamne vivement la séquestration faite sur sa personne et dit que la nouvelle ligne politique de Gilchrist OLYMPIO ne devrait pas amener de tels actes d'intolérance.

Depuis la signature d'un accord de gouvernement entre la fraction de l'UFC conduite par Gilchrist OLYMPIO et le RPT, il y a de fortes dissensions au sein du parti. Une dizaine de membres dont le président national Gilchrist OLYMPIO, sont exclus du parti par le Bureau national, et tous les militants qui approuvent la stratégie de M. OLYMPIO et agissent dans le sens de cette politique, sont passibles d'exclusion. Ce n'est pas encore la chasse aux sorcières mais c'est tout comme.

Dans le camp de Jean-Pierre FABRE, on se prépare à un congrès extraordinaire pour régler définitivement la question. Le Bureau national a entamé ce lundi une tournée d'information et d'explication dans les fédérations.

www.mo5-togo.com



Santé : La césarienne gratuite à partir de juillet prochain

Lundi, 07 Juin 2010 16:09 Le Togo va commencer par appliquer la gratuité de la césarienne dans les hôpitaux publics à partir de juillet prochain. L'information a été donnée par le Premier ministre Gilbert Houngbo dans son discours de politique générale le vendredi dernier devant les députés au Palais des Congrès. L'annonce avait été faite par le ministère depuis l'année dernière selon que l'Etat 73.608 cas de césarienne seront pris en charge gratuitement dans les hôpitaux publics par l'Etat entre 2010 et 2012. Actuellement la césarienne coûte environ 150 à 160 mille Cfa dans les hôpitaux publics. Selon les prévisions effectuées sur trois ans, l'expérience démarrera à compter de juillet 2010 où plus de 23.814 cas seront pris en charge pour un coût total de plus de 2.585 milliards de F.CFA.

C'est une avancée notable sur le plan de la santé au Togo, même si on voudrait bien que l'Etat prenne totalement en charge tous les cas de césarienne. On constate de plus en plus une augmentation croissante des interventions par césarienne lors des accouchements au Togo. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a recommandé la gratuité de la césarienne.

La césarienne est une technique chirurgicale pratiquée pour sortir un bébé du ventre de sa maman, lorsqu'un accouchement est impossible, voire dangereux, par les voies basses naturelles.

(www.mo5-togo.com)



Sécurité Togo: Les gendarmes ne font plus la sécurité des manifestations du FRAC

Dimanche, 06 Juin 2010 19:44 Depuis trois semaines, les manifestations du FRAC, surtout la marche du samedi, ne sont plus encadrées par les gendarmes. L'attitude de la gendarmerie est d'autant plus incompréhensible que dès le début des marches en mars, les gendarmes formaient une chaîne humaine du point de départ au lieu dit de Bè-Kondjindji jusqu'à la plage. Leur commandant Yark Damhane déployait également beaucoup d'engins motorisés, notamment les lanceurs d'eau.

Par le passé, le déploiement était tellement impressionnant qu'on pouvait croire sur parole Pascal Bodjona quand il interdisait les marches du FRAC à l'intérieur du pays sous prétexte que les forces de sécurité manquaient d'effectif. Leur absence sur l'itinéraire de la marche ne peut s'expliquer que par la signature de l'Accord entre le RPT et la fraction de l'UFC conduite par Gilchrist Olympio. Le gouvernement feint d'ignorer la contestation grandissante qui ne cesse de monter au sein du peuple.

Mais en plus c'est un moyen de pression supplémentaire sur les organisateurs. En n'encadrant pas les manifestations du FRAC, les autorités semblent vouloir laisser la porte ouverte à tous les dérapages en vue d'en profiter pour les interdire. La marche est le fer de lance du FRAC, l'en déposséder c'est le réduire à néant. Mais au FRAC, même si on s'en inquiète, on ne s'en plaint pas beaucoup. L'histoire a montré aussi que la présence des forces de sécurité ne constitue pas du tout une assurance pour les manifestations.

Depuis trois semaines, c'est le service d'ordre du FRAC qui assure la sécurité des manifestations.

(www.mo5togo.com)



Réfugiés Togo le HCR aide les réfugiés ghanéens et apaise des tensions entre eux

08/06/2010 Des tensions éclatent déjà entre les réfugiés ghanéens présents au Togo qui ont fui leurs villages au Ghana depuis le 21 avril pour échapper aux violences suite aux conflits fonciers dans le Nord de leur pays. Mais ces réfugiés venus du Ghana ont transporté leur conflit jusqu'au Togo, leur pays d'accueil.



Quatre camions partis d'Accra, la capitale du Ghana, et chargés de vivres et de divers produits humanitaires du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), sont arrivés au Nord du Togo. Le HCR en collaboration avec les autorités togolaises distribuent cette aide humanitaire aux 3750 réfugiés ghanéens qui ont fui leur pays depuis le 21 avril suite aux affrontements à propos des conflits fonciers dans leurs villages au Ghana.

Ces réfugiés ghanéens ont abandonné leurs villages à cause des violences qui sévissent actuellement entre groupes armés qui s'opposent à propos des conflits fonciers au Ghana. Les nouveaux arrivants sont essentiellement composés de femmes et d'enfants que les autorités togolaises ont installés dans quatre villages au Nord du Togo où une assistance humanitaire leur est fournie.

(Extrait sonore : Ibrahima TRAORE, Représentant du HCR au Togo ; propos recueillis par Jean-Pierre AMISI RAMAZANI)



Réfugiés GHANA Faire baisser les tensions entre réfugiés ghanéens



04/06/2010

Des tensions éclatent déjà entre les réfugiés ghanéens présents au Togo qui ont fui leurs villages au Ghana depuis le 21 avril pour échapper aux violences suite aux conflits fonciers dans le Nord de leur pays. Mais ces réfugiés venus du Ghana ont transporté leur conflit jusqu'au Togo, leur pays d'accueil.

Quatre camions partis depuis la fin de la semaine dernière d'Accra, la capitale du Ghana, et chargés de vivres et de divers produits humanitaires du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), sont arrivés au Nord du Togo. Le HCR en collaboration avec les autorités togolaises comptent distribuer cette aide humanitaire aux 3750 réfugiés ghanéens qui ont fui leur pays depuis le 21 avril suite aux affrontements à propos des conflits fonciers dans leurs villages au Ghana.

Ces réfugiés ghanéens ont abandonné leurs villages à cause des violences qui sévissent actuellement entre groupes armés qui s'opposent à propos des conflits fonciers au Ghana. Les nouveaux arrivants sont essentiellement composés de femmes et d'enfants que les autorités togolaises ont installés dans quatre villages au Nord du Togo où une assistance humanitaire leur est fournie.

(Extrait sonore : Ibrahima Traore, Représentant du HCR au Togo ; propos recueillis par Jean-Pierre Amisi Ramazani)